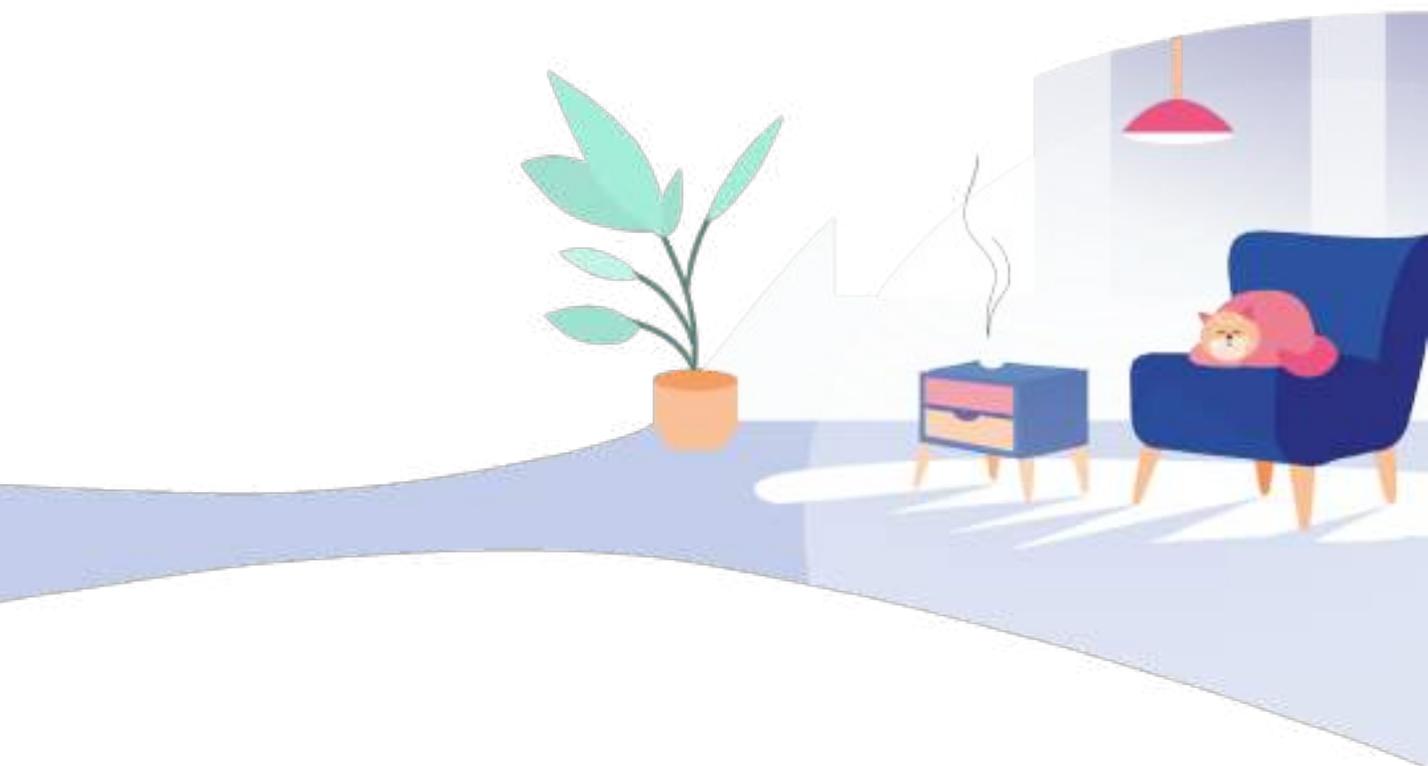


MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Guide pas-à-pas à destination des demandeurs

Janvier 2025



SOMMAIRE

PARTIE I : Présentation générale de MaPrimeRénov'

- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**

PARTIE II : Pas à pas du dépôt de dossier

- **Étape 1 : Éligibilité**
- **Étapes 2 et 2bis : Création de compte et connexion**
- **Étape 3 : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 4 : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 3bis : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étape 4bis : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étapes optionnelles :**
 - 1. Je désigne/révoque un mandataire.**
 - 2. Je dépose une demande d'avance (Parcours pour une rénovation par geste uniquement).**
 - 3. Je souhaite annuler mon dossier.**
 - 4. Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux.**

PARTIE I :

Présentation

générale de

MaPrimeRénov'

Préambule

Présentation des parcours MaPrimeRénov' : Parcours pour une rénovation par geste et Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement

Deux parcours sont possibles selon vos conditions d'éligibilité et hors dérogations spécifiques.

A. Parcours pour une rénovation par geste : une rénovation d'un ou plusieurs gestes de travaux intégrant obligatoirement l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre ou la pose d'une isolation thermique :

- Le DPE ou l'audit énergétique est facultatif. Vous pouvez déposer un dossier sans étiquette énergétique.
- Le geste de travaux de ventilation doit être associé à un ou plusieurs travaux d'isolation thermique.
- Vous pouvez déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur présentation d'une promesse synallagmatique de vente (ou compromis de vente). Il sera toutefois obligatoire de fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement.

B. Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement : une rénovation performante et ambitieuse composée de plusieurs travaux et obligatoirement accompagnée (présence de « Mon Accompagnateur Rénov' » pour vous accompagner tout au long de votre projet de travaux) :

- Vous pouvez déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur présentation d'une promesse synallagmatique de vente (ou compromis de vente). Il sera toutefois obligatoire de fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement.

Comment faire appel à « Mon Accompagnateur Rénov' » et à des entreprises reconnues garantes de l'environnement (RGE) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **plus de 570 Espaces Conseil France Rénov' (ECFR)** vous accueillent sur tout le territoire pour vous fournir information, conseil et orientation de manière neutre, indépendante et gratuite.

Selon votre projet de travaux, **le Conseiller France Rénov' pourra vous orienter vers les Accompagnateurs Rénov'** en capacité de vous accompagner au plus près de chez vous.

Pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous, contactez un [Conseiller France Rénov'](#).

Pour trouver rapidement un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) près de chez vous pour réaliser vos travaux, vous pouvez également vous rendre sur [l'annuaire](#).

Les avantages de MaPrimeRénov' ?

- Je demande ma subvention sur maprimerenov.gouv.fr ;
- Je connais le montant de ma subvention avant de débiter mes travaux : elle est calculée notamment en fonction de mes revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux ;
- Je reçois ma subvention, après la fin de mes travaux, afin de payer la/les facture(s) de mon/mes artisan(s).

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' ?

Une aide ouverte à tous les propriétaires

Le dispositif d'aide MaPrimeRénov' est ouvert à tous les propriétaires personnes physiques (occupants comme bailleurs), quels que soient leurs revenus.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Votre éligibilité dépend de vos revenus, de la situation géographique de votre logement, des travaux prévus et de l'ancienneté de votre logement.

Elle dépend également de votre type de logement (appartement ou maison individuelle).

Afin d'obtenir des renseignements sur votre projet (modalités d'obtention des aides, choix des matériaux, choix des professionnels pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions) ou une simulation des montants d'aides potentiels, vous pouvez contacter gratuitement un conseiller d'un Espace Conseil France Rénov' près de chez vous.



Zoom : avec quelles autres aides MaPrimeRénov' est-elle cumulable ?

L'aide MaPrimeRénov' est cumulable avec les aides suivantes :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie ;
- Les aides des collectivités locales ;
- L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour financer le montant qu'il vous reste à payer ;
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE), versés directement par les fournisseurs d'énergie (y compris les grandes surfaces de distribution).

En revanche,

- Les CEE sont déjà compris dans la subvention pour le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement car valorisés par l'ANAH directement. Vous ne pouvez donc pas les demander auprès d'autres fournisseurs (voir ci-dessous).
- MaPrimeRénov' n'est pas cumulable avec les aides à l'amélioration de l'habitat en Outre-mer.
- Le parcours pour une rénovation par geste et le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ne sont pas cumulables sur les mêmes travaux.

Attention, le cumul de ces aides et de MaPrimeRénov' ne peut pas dépasser le montant total de vos travaux.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'un [Espace Conseil France Rénov'](#).



Zoom : les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont des primes proposées par des entreprises privées mais encadrées par l'État.

Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul, de chaleur et de froid, ainsi que de carburants, sont tous soumis à l'obligation de financer des économies d'énergie par le biais des CEE et peuvent donc vous apporter une aide dans la réalisation de vos travaux.

Tout particulier peut bénéficier des CEE, à condition de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'autres opérations d'efficacité énergétique.

Près de 200 types de travaux différents sont éligibles : isolation (murs, toits, fenêtres...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), production d'eau chaude, ventilation, etc.

Si vous êtes dans le parcours pour une rénovation par geste, vous pouvez effectuer une demande d'aide CEE auprès de votre entreprise de travaux, de vendeurs d'énergie ou de grandes enseignes de la distribution et de sites spécialisés. Pour plus d'informations sur les aides CEE, [cliquez ici](#).

Notez que les CEE seront pris en charge intégralement par l'ANAH dans le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement. À cette fin, vous vous engagez à ne pas faire de demande de CEE pour votre projet de travaux **au moment de la demande de paiement**. Vous devrez télécharger et remplir la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) » et la téléverser complétée au moment du dépôt de la demande de paiement de votre dossier.

Quels sont les plafonds de ressources MaPrimeRénov' ?

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE AU 1^{er} JANVIER 2025

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	23 768 €	28 933 €	40 404 €	supérieur à 40 404 €
2	34 884 €	42 463 €	59 394 €	supérieur à 59 394 €
3	41 893 €	51 000 €	71 060 €	supérieur à 71 060 €
4	48 914 €	59 549 €	83 637 €	supérieur à 83 637 €
5	55 961 €	68 123 €	95 758 €	supérieur à 95 758 €
par personne supplémentaire	+ 7 038 €	+ 8 568 €	+ 12 122 €	+ 12 122 €

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{er} JANVIER 2025

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié votre besoin en matière de travaux (notamment auprès d'un conseiller France Rénov'), vous être renseigné sur les aides disponibles et avoir obtenu votre/vos devis, vous décidez de demander MaPrimeRénov'. Le schéma ci-après décrit les différentes étapes à mener pour bénéficier de MaPrimeRénov'.

1. Vérifier mon éligibilité
2. Créer mon compte
3. Déposer ma demande de prime
4. Optionnel :
 - Déposer ma demande d'avance (**parcours pour une rénovation par geste**)
 - Désigner un mandataire
5. Faire réaliser mes travaux
6. Déposer une demande de paiement



Les pages suivantes décrivent de façon détaillée **les informations à renseigner pour pouvoir bénéficier de MaPrimeRénov'**. Pour chacune des étapes citées ci-dessus, elles présentent **les écrans à compléter** en vue du dépôt de votre dossier.

**Zoom sur : Le
parcours pour une
rénovation par geste
- avec travaux de
chauffage/chauffe-eau
ou d'isolation thermique
obligatoire**

Les principes clés du parcours pour une rénovation par geste

L'accès au parcours pour une rénovation par geste est conditionné à l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre ou à la pose d'une isolation thermique.

Par la suite, vous avez la possibilité d'ajouter d'autres gestes de travaux si vous le souhaitez.

Tous les types de logements (**maison individuelle et appartement**) sont éligibles au parcours pour une rénovation par geste, quelle que soit leur classe énergétique (A, B, C, D, E, F, G) et même en l'absence de classe énergétique (sans DPE/audit énergétique).

Si vous faites partie des ménages aux revenus supérieurs en métropole, vous serez automatiquement orienté vers le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Les cas spécifiques :

1) Si mon logement se situe en **Outre-mer**, il ne m'est pas demandé de renseigner la classe énergétique de mon logement (A, B, C, D, E, F, G).

2) À titre exceptionnel, je peux bénéficier du parcours pour une rénovation par geste si mon logement se situe en **métropole** et qu'il a **plus de 2 ans** (au lieu de 15 ans) pour **l'installation d'un nouvel équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière au fioul** (avec dépose de la cuve à fioul obligatoire). Je dois demander simultanément **une prime pour la dépose de cuve à fioul et une prime pour l'installation du nouveau système limitant les gaz à effet de serre**. **Aucun autre travaux ne pourra être ajouté à mon projet.**

3) Si mon **système de chauffage tombe en panne en période hivernale (du 1^{er} octobre N au 30 avril N+1) ou mon système d'eau chaude sanitaire tout au long de l'année** et que je souhaite réaliser pour seul travaux l'installation d'un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre, je contacte un Espace Conseil France Rénov' afin d'expliquer mon besoin et d'obtenir un justificatif.

Pour aller plus en détail, consultez les pages suivantes.

EXEMPLE : CAS GÉNÉRAL

- Mon logement est situé **en métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).

Mon logement **est une maison individuelle** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Mon logement **est un appartement** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Travaux obligatoires : Chauffage/eau chaude sanitaire (ECS) ou isolation thermique

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux et prestations additionnels :

- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

EXEMPLE : CAS OUTRE-MER

- Mon logement est situé en **Outre-Mer**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet), supérieures (rose).
- **Pas de classe énergétique requise**

Liste des travaux éligibles :

- Sur-toiture ventilée
- Bardage ventilé
- Protection solaire des murs
- Protection solaire des fenêtres
- Protection solaire de toiture
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Ventilation mécanique double flux

Prestation obligatoirement cumulée à au moins un travaux éligible :

- Audit énergétique

EXEMPLE : DEROGATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU FIOUL

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Mes travaux visent le remplacement d'un système de chauffage au fioul**.
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Classe énergétique de mon logement avant travaux** : A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique

Prestation obligatoire :

- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux cumulables avec la dépose de cuve à fioul :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

EXEMPLE : CAS DE REMPLACEMENT URGENT DE CHAUFFAGE OU CHAUFFE-EAU EN PANNE

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Je suis en situation de chauffage / eau chaude sanitaire en panne**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Pas de classe énergétique requise**
- **J'ai pris contact avec un ECFR pour discuter de ma situation**.

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste

BARÈMES RELATIFS AU MONTANT DE LA PRIME AU 1^{ER} JANVIER 2025 (en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarthermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Outre-mer (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	1 600 €	1 300 €	1 000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	3 750 €	3 150 €	1 400 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	5 000 €	3 850 €	2 100 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	1 250 €	750 €	500 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste

BARÈMES RELATIFS AU MONTANT DE LA PRIME AU 1^{ER} JANVIER 2025 (en maison individuelle ou appartement en habitat collectif) - suite

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉ- DIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
ISOLATION THERMIQUE				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/ équipement	80 €/ équipement	40 €/ équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Sur-toitures ventilées (uniquement pour l'Outre-mer)	75 €/ m ²	60 €/ m ²	40 €/ m ²	15 €/ m ²
Bardage ventilées (uniquement pour l'Outre-mer)	75 €/ m ²	60 €/ m ²	40 €/ m ²	15 €/ m ²
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Ventilation double flux (conditionnée à la réalisation d'un geste d'isolation)	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Outre-Mer (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	1 600 €	1 300 €	1 000 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste

PLAFONDS DE DÉPENSE ÉLIGIBLE AU 1^{ER} JANVIER 2025

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

La dépense éligible correspond au coût du matériel, pose comprise. Le montant ne tient pas compte des remises, ristournes ou rabais proposés par les entreprises.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE
CHAUFFAGES ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 800 €
Chauffe-eau thermodynamique	3 500 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarthermique (dont PAC hybrides)	18 000 €
Chauffe-eau solaire individuel en métropole et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000 €
Chauffe-eau solaire individuel en Outre-mer et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau	2 600 €
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (appoint)	16 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	4 000 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	5 000 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	18 000 €
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	4 000 €
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation thermique des murs par l'extérieur	150 €/m ²
Isolation thermique des murs par l'intérieur	70 €/m ²
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds des combles	75 €/m ²
Isolation thermique des toitures terrasses	180 €/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et porte-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1 000 €/équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200 €/m ²
Sur-toitures ventilées	110 €/m ²
Bardages ventilés	105 €/m ²
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800 €
Dépose de cuve à fioul	4 000 €
Ventilation double flux	6 000 €

Zoom sur les pièces justificatives demandées dans le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives optionnelles : DPE / audit énergétique

Si vous renseignez la classe énergétique de votre logement (A, B, C, D, E, F, G), vous devez téléverser dans votre dossier un **diagnostic de performance énergétique (DPE)** ou un **audit énergétique**.

Si vous ne disposez pas de la classe énergétique de votre logement et que vous cliquez sur la case « Sans étiquette énergétique », cette pièce (DPE ou audit énergétique) ne vous sera pas demandée.

DPE
diagnostic de performance énergétique (logement)

adresse : 42 avenue de la République, 44000 Nantes
type de bien : maison individuelle
année de construction : 2003
surface habitable : 150m²
propriétaires : Jean Dupont
adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

Performance énergétique

logement très performant

A
B
C
D
E
F
G

consommation (énergie primaire) : 216 kWh/m² par an
énergie : 52 kWh/m² par an

passive énergétique

logement extrêmement consommateur d'énergie

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

entre 2620€ et 3560€ par an

Comment réduire ma facture d'énergie ?

PM Diagnostics
12 grande rue,
44000 Nantes
diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 02 88 22 33 09
email : Pierre@pm-diagnostics.fr
n° de certification : FR410230-49
organisme de certification : CERTIF 311

Audit énergétique réglementaire

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

adresse : 42 avenue de la République, 59170 Roubaix
type de bien : maison individuelle type pavillon
année de construction : 1952
surface habitable : 95m²
Département : Nord
propriétaire : Jean Dupont
adresse du propriétaire : 25 place de la Mairie, 59170 Roubaix

W audit : 2275E0165305
date de visite : 06/07/2022
établi le : 12/07/2022
valable jusqu'à : 11/07/2027

État initial du logement p.3

Scénarios de travaux en un clin d'œil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"
Parcours de travaux en une seule étape p.9
F → B

Scénario 2 "rénovation par étapes"
Parcours de travaux par étapes p.11
F → E → B

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.14

Lexique et définitions p.17

Informations auditeur
PM Diagnostics
12 rue de la Liberté, 59170 Roubaix
(adresse ligne d'adresse possible)
auditeur : Pierre Martin
tel : 03 88 22 33 09
email : pierre.martin@pm-diagnostics.fr

RP SIRET : 52525003000086
N° de certification : FR410230-49
org. de certification : CERTIF 311
logiciel : NOM DU LOGICIEL

LOGO

Lors de votre demande de paiement, il vous sera également demandé de téléverser le **ou les devis des entreprises** ainsi que la **ou les factures**, accompagnée(s) de **votre RIB**.

Selon les cas de figure, il vous sera également demandé de téléverser dans votre dossier de demande de prime les pièces suivantes :

- une attestation d'indivision
- une attestation d'engagement pour les propriétaires bailleurs
- le cadre de contribution des certificats d'économie d'énergie
- le certificat RGE des entreprises de travaux
- une convention de mandat (formulaire Cerfa) si vous désignez un mandataire sur votre dossier
- un justificatif de propriété : acte notarié, attestation notariale, taxe foncière
- **des pièces spécifiques à un geste de travaux (cf. exemple page suivante)**

Zoom sur les pièces justificatives demandées dans le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives obligatoires : fiche système label Pack A+ et étiquette ballon label Pack A+

Si votre projet de travaux comprend l'installation d'un système de chauffage / d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire, il vous sera demandé de téléverser les pièces justificatives suivantes (fournies par votre artisan) :

- La fiche système label Pack A+ :

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux 75,0 %

Régulateur de température
 Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 6 %
 Voir fiche sur le régulateur de température + 0,0 %

Chaudière d'appoint
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 Voir fiche sur la chaudière $(0,00 - 75,00) \times 0,1 = + 0,0 %$

Contribution solaire
 Voir fiche sur le dispositif solaire
 Taille du capteur (en m²) : 18,80
 Volume du ballon (en m³) : 0,718
 Collector size (en %) : 24,00
 Classe du ballon : A+ = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81
 $(3,34 \times 18,80 + 1,31 \times 0,718) \times 0,9 \times (24,00 / 100) \times 0,86 = + 11,8 %$

Pompe à chaleur d'appoint
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux
 Voir fiche sur la pompe à chaleur $(0 - 75,00) \times 0,00 = + 0,0 %$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint
 Choisir la plus petite valeur $0,5 \times 11,84$ OU $0,5 \times 0,00 = - 0,0 %$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux 87 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

G F E D C B A A+ A++ A+++

<30% ≥30% ≥34% ≥36% ≥75% ≥82% ≥90% ≥98% ≥125% ≥150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 °C?
 Voir fiche sur la pompe à chaleur $66,84 + (50 \times 0,00) = 0 %$

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produit par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- L'étiquette ballon label Pack A+ :

ENERG

енергия · ενεργεια

Y
UA

IE
IA

Ancienne chaudière efficacité 75
 Dispositif solaire modules DualSun
 Ballon de stockage
 Sans régulateur de température

#E8OV22.05

NED

C
X

+

X

+

X

+

+

B

A+++

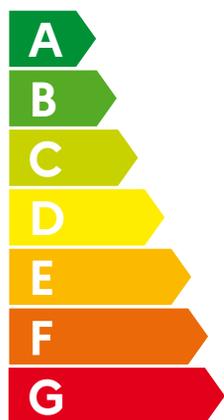
2015
#11/2013

Zoom sur :
MaPrimeRénov'
- parcours pour une
rénovation d'ampleur
avec accompagnement

Qu'est-ce que MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière **MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement** si vous réalisez une rénovation d'ampleur de votre logement :

- Les travaux doivent permettre d'**améliorer la performance énergétique de votre logement d'au moins 2 classes énergétiques**. Exemple : les travaux permettent de passer de l'étiquette F à l'étiquette D. Il n'y a pas de condition quant à la classe énergétique initiale de votre logement.



Gain de 2 classes, de F à D :



- Les travaux doivent inclure **au moins deux gestes d'isolation** parmi les toitures, les fenêtres/menuiseries, les sols et les murs.
- Les travaux ne doivent pas inclure l'installation d'une chaudière fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles (gaz, fioul, charbon).
- Il n'est pas possible de conserver une chaudière fonctionnant majoritairement au fioul ou au charbon.

De plus, le recours à un accompagnement par **Mon Accompagnateur Rénov'** est **obligatoire** dans ce parcours afin de faciliter l'ensemble des démarches pour les ménages. La réalisation d'un **audit énergétique** est également **obligatoire** puisque celui-ci sert de référence. Le scénario choisi dans cet audit devra correspondre entièrement aux travaux réalisés.

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement est **ouvert aux propriétaires ou usufruitiers occupants quels que soient leurs revenus et aux propriétaires bailleurs aux revenus intermédiaires (violet) et supérieurs (rose)**.

Votre logement doit être situé en France métropolitaine, doit avoir été construit depuis au moins 15 ans et doit être occupé à titre de résidence principale (au moins 8 mois par an) pendant au moins 3 ans à compter de la date de la demande de paiement de la prime.

Les propriétaires bailleurs doivent s'engager sur l'honneur à louer le logement rénové à titre de résidence principale (au moins 8 mois par an) pour une durée minimale de 6 ans à compter de la date de la demande de paiement de la prime.

Comment est calculée l'aide ?

L'aide est calculée en **pourcentage de prise en charge du montant des travaux** hors taxes, selon vos revenus et selon le gain de performance énergétique (2 classes, 3 classes, 4 classes et plus).

Si votre logement est une passoire énergétique avant vos travaux (classe de performance énergétique F ou G) et que vous atteignez *a minima* l'étiquette D après les travaux, alors vous pourrez bénéficier d'une bonification de 10% du pourcentage de prise en charge.

Les taux de financement et les plafonds de dépenses éligibles sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Montants des primes selon les travaux réalisés

	Plafond de dépense éligible	Propriétaire aux ressources très modestes	Propriétaire aux ressources modestes	Propriétaire aux ressources intermédiaires	Propriétaires aux ressources supérieures
Gain de 2 classes Ex : de F à D	40 000 € (HT)	80%	60%	45%	10%
Gain de 3 classes Ex : de F à C	55 000 € (HT)			50%	15%
Gain de 4 classes et plus Ex : de F à B	70 000 € (HT)			20%	
Bonification sortie de passoire de F/G à D minimum (HT)		+ 10%			
Ecrêtement (TTC)		100%	80%	80%	50%

Qu'est-ce que Mon Accompagnateur Rénov' ?

La **loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 renforce l'accompagnement des ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par la mise en place de **Mon Accompagnateur Rénov'**.

Mon Accompagnateur Rénov' est un **interlocuteur de confiance agréé par l'ANAH** qui accompagne les projets de rénovation d'ampleur des ménages, depuis l'élaboration du projet (audit énergétique, choix du scénario de travaux, renseignements sur les aides disponibles, etc.) jusqu'à la réception des travaux.

Le recours à Mon Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour bénéficier de MaPrimeRénov' dans le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Après avoir créé votre dossier en ligne pour MaPrimeRénov', vous devrez avoir commencé les démarches avec Mon Accompagnateur Rénov' pour renseigner votre demande d'aide.

Pour trouver votre Accompagnateur Rénov', vous pouvez contacter un [conseiller France Rénov'](#).

Distinction entre les rôles de mandataire et d'accompagnateur Rénov'

Mandataire

Accompagnateur Rénov'

- **Effectue les démarches administratives** pour les mandataires administratifs
- **Perçoit la subvention** pour les mandataires financiers
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Dépose le dossier à votre place**
- **Intervient dans les échanges avec le service instructeur**
- **Réalise les travaux** (si le mandataire est également artisan)
- **Est une personne physique ou morale avec laquelle vous contractez un mandat** (procédure civile)
- **Exemples de mandataires** : assistant à maîtrise d'ouvrage, artisan, aidant, Mon Accompagnateur Rénov'

- **Vous accompagne tout au long de votre projet de travaux** : constate la situation énergétique du logement, définit les travaux à effectuer pour atteindre la classe énergétique projetée, vous conseille sur les entreprises de travaux et suit l'avancée de vos travaux
- **Ne peut créer un dossier à votre place** sans avoir été préalablement désigné mandataire
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Ne peut pas participer à la réalisation des travaux** (principe d'indépendance)
- **Exemples d'accompagnateurs Rénov'** : Espace Conseil France Rénov' (ECFR), mandataires (si agréés MAR), opérateurs ANAH agréés au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, structures concourant à la mise en œuvre d'une opération programmée, architectes, auditeurs énergétiques, sociétés de tiers financement, collectivités territoriales et leurs groupements

Si l'Accompagnateur Rénov' et le mandataire sont deux professionnels différents sur un même dossier, ces deux acteurs doivent se coordonner pour la bonne avancée du projet de travaux.

Un mandataire peut devenir Accompagnateur Rénov' s'il obtient l'agrément auprès de l'ANAH.

Un Accompagnateur Rénov' peut être mandataire à condition d'avoir un compte mandataire et d'être désigné dans un dossier.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir pour bénéficier de MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Lors de ma demande de subvention et lors de ma demande de paiement, je devrai fournir un certain nombre de pièces justificatives * :

1/ Pièces à fournir lors de ma demande de subvention :

- Le rapport d'audit énergétique
- Le contrat ou la convention signée avec Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de travaux (devis)
- La synthèse de la grille d'analyse du logement renseignée par Mon Accompagnateur Rénov'
- Les devis associés aux travaux

2/ Pièces à fournir lors de ma demande de paiement :

- Le rapport d'audit énergétique
- L'attestation de travaux (facture)
- Le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) par l'ANAH
- Les factures associées aux travaux
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

* D'autres pièces pourront vous être demandées pour justifier d'une situation particulière.

Attention !

Le parcours de demande de subvention présenté dans les pages suivantes concerne **uniquement les ménages aux ressources intermédiaires et supérieures**.

Les ménages aux ressources modestes et très modestes doivent créer leur dossier [ici](#).

Pour les aider à créer leur dossier en ligne, ils peuvent consulter le [guide](#) Propriétaire occupant Mon Projet Anah.

PARTIE II : Pas-à-pas dépôt de dossier

- Étape 1 : Je vérifie mon éligibilité.
- Étape 2 : Je crée mon compte.
- Étape 2 bis : Je me connecte.

- Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*
- Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*

- Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*
- Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Étape 1 : Je vérifie mon éligibilité.

Avant de commencer ...

1. Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus près de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Trouvez les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous dans [l'annuaire en ligne](#).

2. Depuis le site maprimerenov.gov.fr, je clique sur « Se renseigner » afin d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accompagnement et les bonnes pratiques à adopter selon que je suis :

- propriétaire occupant
- propriétaire bailleur
- syndicat de copropriétaires



Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser mes démarches en ligne et/ou percevoir les fonds. Le **mandataire choisi** doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation *via* une demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire**.

3. Je clique sur « Commencer » pour vérifier mon éligibilité.

Je peux de nouveau bénéficier d'informations sur les bonnes pratiques.

Je peux également **choisir de créer mon identité numérique FranceConnect+ avant de commencer mes démarches** afin de sécuriser la création de mon compte MaPrimeRénov' et mes futures connexions. En savoir plus [ici](#).

Une fois prêt, je clique sur « Je suis prêt ».



1.1 Je renseigne mes informations fiscales.

Je renseigne mon « Nom de famille » (il s'agit de celui inscrit sur ma déclaration d'impôt).

Je renseigne ma « Date de naissance ».

Je renseigne « Mon Numéro fiscal ».

Je renseigne mon « Revenu fiscal de référence » (le format accepté est un nombre entier sans décimale).

Après avoir lu les conditions générales du site, je m'engage à les respecter en cochant la case.

Je clique sur « Continuer ».

Si mes informations fiscales ne sont pas à jour, le message suivant s'affiche : « Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <https://www.impots.gouv.fr> ».

Je peux cliquer directement sur le lien du site des impôts pour mettre à jour mes informations auprès de l'administration fiscale.

The screenshot shows a web form titled 'Je renseigne mes informations fiscales'. It includes several input fields: 'Nom de famille', 'Date de naissance', 'Mon Numéro fiscal', and 'Revenu fiscal de référence'. There are also checkboxes for 'J'accepte les conditions générales' and 'Je m'engage à respecter les conditions générales'. A 'Continuer' button is visible at the bottom right.

The screenshot shows an error message titled 'Revenu fiscal de référence'. The input field contains '900000000'. The message reads: 'Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <http://impots.gouv.fr>'.

1.2. Je renseigne mes informations personnelles.

Je sélectionne mon titre de civilité « Monsieur » / « Madame ».

Je clique sur « Nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant » parmi les options proposées.

Je sélectionne mon « Indicatif » et j'ajoute mon « Téléphone ».

Je clique sur « Continuer ».

The screenshot shows a web form titled 'Je suis'. It includes a dropdown menu for 'Titre de civilité' with 'Monsieur' selected. There are radio buttons for 'Nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant' and 'Nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant'. There are also input fields for 'Indicatif' and 'Téléphone'. A 'Continuer' button is visible at the bottom right.

Le **prénom** et le **nom** que je choisis lors de cette étape **devront impérativement être les mêmes que sur toutes les pièces justificatives** et notamment sur :

- le **devis** à fournir lors de la demande de subvention,
- la **facture** et le **RIB** à fournir lors de la demande de paiement après réalisation de mes travaux.

1.3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et je vérifie le nombre de personne(s) à charge.

Je peux ajouter le numéro fiscal d'un co-déclarant à la suite de mon numéro fiscal.

Si une **autre personne de mon foyer perçoit des revenus**, je le déclare en cliquant sur « Ajouter un occupant avec revenu ».

Puis, je complète le « nom de famille », la « date de naissance », le « numéro fiscal » et le « revenu fiscal de référence » de tout occupant supplémentaire percevant des revenus.

Attention : je dois saisir les données de leur dernier avis fiscal.

Le **nombre de personnes à charge (enfants, autre personne sans revenus...)** est calculé automatiquement depuis le site des impôts.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne mes informations pour créer mon dossier

Je renseigne le revenu total de mon foyer

Merci de vérifier que le revenu fiscal de votre foyer, indiqué ci-dessous, est correct. Si le tableau est incomplet, veuillez ajouter toute personne mariée, qui occupe le logement et déclare un revenu fiscal.

Revenu fiscal du foyer		Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant 1	Déclarant 2
2021	996128000000				2022	BERTRAND GILLES	ISABELLE VALD

Ajouter un occupant avec un revenu

Revenu fiscal total du foyer : 2022

Occupant(s) avec revenus : 1

Personne(s) à charge : 0

Attention : si les informations fiscales remontées par le site ne correspondent pas à votre situation actuelle, vous pouvez cliquer sur « Déclarer un changement sur le site des impôts » afin de faire actualiser votre situation.

Les informations ci-dessus ne correspondent pas à votre situation actuelle ?

Ces informations sont issues de votre dernier avis fiscal. Si vous avez des modifications à apporter (ex: naissance d'un enfant), nous vous invitons à déclarer votre changement de situation sur le site des impôts.

L'impression d'un avis fiscal rectificatif par les services fiscaux est indispensable pour que nous puissions prendre en compte l'évolution de votre situation.

Si vous vous arrêtez à cette page, votre demande en cours pour l'attestation sera supprimée sans DPA. Vous pourrez créer un nouveau dossier avec vos informations fiscales complètes à tout moment.

Si vous continuez cette demande en cours, votre prime sera calculée sur la base des informations présentes, qui ne seront pas modifiées.

[Déclarer un changement sur le site des impôts](#)

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

1.4. Je renseigne les informations sur mon logement (type de logement).

Je précise si le logement à rénover est une « Maison » ou un « Appartement ».

J'indique si mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover. Si elle ne l'est pas, un justificatif de propriété me sera demandé dans mon parcours demandeur.

Je précise ma situation : propriétaire ou usufruitier*, propriétaire en indivision, sociétaire d'une SCI, nu-propriétaire, locataire, en cours d'acquisition d'un bien.

* Si je suis titulaire de droit d'usage ou occupant à titre gratuit *via* une convention d'occupation, je choisis " Je suis propriétaire ou usufruitier ».

Je coche la case « Je certifie que je suis propriétaire du logement à rénover et que j'occupe ou loue celui-ci à titre de résidence principale ».

Si je suis propriétaire bailleur, alors j'indique si le bien que je loue à titre de résidence principale est une maison ou un appartement. Puis j'indique l'adresse de ce logement. Je serai amené à téléverser un justificatif de propriété ultérieurement.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur mon logement

Choisissez un(e) :

Veuillez sélectionner un type de logement :

Mon adresse Fiscale est la même que celle du logement à rénover :

Détails de ma situation :

Je certifie que ce logement est destiné à être mon logement principal

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

L'adresse du logement que vous souhaitez rénover est d'évidence de votre adresse fiscale. Un justificatif de propriété vous sera demandé ultérieurement dans votre parcours de dépôt. Les pièces justificatives acceptées sont les suivantes :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)

MaPrimeRénov'

Qui peut en bénéficier ?

- les propriétaires occupants,
 - les propriétaires bailleurs,
 - les usufruitiers,
 - les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit d'usage et d'occupation (y compris en viager),
 - les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction,
 - les propriétaires occupants en vertu d'une convention d'occupation à titre gratuit ou d'une convention de commodat signée devant un notaire (par exemple les associés d'une société civile immobilière répondant à ces critères).
- les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision. Vous pouvez télécharger cette attestation sur : www.anah.fr/lesadmin/anah/MaPrimeRenov/Attestation_MPR_representant_unique_bien_en_indivision.pdf
- Ne sont pas éligibles :**
- les nus-propriétaires,
 - les personnes morales (par exemple les sociétés civiles immobilières).

1.5. Je renseigne les informations sur l'âge de mon logement.

Je suis en métropole :

- Je peux sélectionner « Entre 2 et 14 ans » si et seulement si mon logement à rénover a une ancienneté comprise entre 2 et 14 ans et que je souhaite remplacer mon chauffage au fioul par un autre système de chauffage.

Je suis en Outre-mer :

- Je peux bénéficier de MaPrimeRénov' si et seulement si mon logement est construit depuis plus de deux ans.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez sélectionner l'ancienneté de votre logement :

- Entre 2 et 14 ans
- Plus de 14 ans
- Moins de 2 ans

Retour à l'étape précédente

Précédent

Suivant

1.6. Je renseigne les informations sur le chauffage de mon logement.

J'indique l'énergie principale de chauffage de mon logement avant la réalisation des travaux parmi les choix proposés.

Je clique sur « Continuer ».

1.7. Je renseigne la performance énergétique de mon logement.

- Je peux indiquer l'étiquette énergétique actuelle de mon logement.

Cette étiquette est représentée par une **lettre allant de A à G et se trouve sur le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou sur l'audit énergétique** réalisé en amont de mes démarches.

Si je coche une lettre de A à G, je devrai téléverser mon DPE ou mon audit ultérieurement dans mon dossier.

Attention ! L'étiquette énergétique de mon logement ne pourra plus être modifiée par la suite. Elle conditionne mon aide, en particulier si je choisis une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Je renseigne les informations sur la performance énergétique de mon logement

- Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement (DPE vierge, absence de DPE), je clique sur la case « Sans étiquette énergétique ».

Parcours d'urgence

Si j'ai besoin de **remplacer mon système de chauffage / chauffe-eau en panne et de façon urgente par un autre système limitant les émissions de gaz à effet de serre**, je coche la case « Je certifie sur l'honneur que la présente démarche vise à réaliser un seul travaux pour un remplacement urgent de système de chauffage ou de chauffe-eau. », puis je clique sur « Continuer ».

Pour rappel, je dois remplir les 2 conditions cumulatives suivantes :

- je contacte un conseiller France Rénov' pour obtenir un **justificatif de prise de contact** que je devrai téléverser ultérieurement dans mon dossier ;
- mon projet consiste en **un seul geste de travaux** : le remplacement de mon système de chauffage ou mon chauffe-eau.

Retour à l'accueil

Précédent

Continuer

1.8. Je visualise si je suis éligible.

J'arrive sur la page de résultat m'indiquant, selon les informations précédemment saisies, si je suis éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation par geste ou à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, ou aux deux.

Je clique sur le parcours éligible de mon choix.

En dessous s'affiche un résumé du parcours sélectionné.

Si je souhaite plus d'informations, je me rends sur le site France Rénov' ou je **contacte un conseiller France Rénov' en consultant [l'annuaire en ligne](#)**.

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

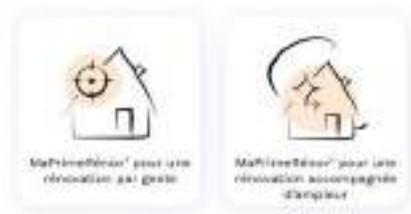
Vous êtes éligible à MaPrimeRénov'

Les informations saisies précédemment vous ouvrent le droit à MaPrimeRénov'. Choisissez, selon votre projet, le parcours de rénovation de votre choix :

- une rénovation d'ampleur : un bouquet de travaux parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation (2 gestes d'isolation minimum) pour une rénovation plus performante et accompagnée par un Accompagnateur Rénov' ;
- une rénovation par geste sans accompagnement : un ou plusieurs travaux spécifiques parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation.

CONSEIL : pour réaliser une rénovation adaptée à votre situation, rapprochez-vous de France Rénov'.

[Je souhaite comprendre ma situation](#)



Quelle est la différence ? +

Selon le parcours auquel je suis éligible, deux boutons s'affichent en bas de page :

« Créer mon compte » ou « Je crée mon compte sur MonProjetAnah ».

Je clique afin de passer à la création de compte.

Si je dois créer mon compte sur la plateforme MonProjetAnah, je me reporte au [guide dédié](#).

Si je ne suis pas éligible ...

Si ma situation ne me permet pas d'être éligible à MaPrimeRénov' actuellement, je peux trouver d'autres aides correspondantes à mon besoin.

Pour cela, je me renseigne auprès d'un conseiller France Rénov' pour exprimer mon projet et trouver d'autres aides.

Vous ne semblez pas être éligible ...
Mais d'autres aides existent !



Les informations saisies précédemment ne vous ouvrent le droit à aucune aide MaPrimeRénov'.

Consultez les autres :

Pour plus d'informations sur les autres aides :

Renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'



REN2013/00046

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Étape 2 : Je crée mon compte.

J'ai le choix entre :

- [Créer et sécuriser mon compte avec France Connect +](#)
- [Créer et sécuriser mon compte avec une adresse email et un mot de passe](#)

Avant de créer mon compte MaPrimeRénov' :

Depuis la page de résultat d'éligibilité MaPrimeRénov', j'ai cliqué sur le bouton « Créer mon compte ».

Si je dois créer mon compte sur la plateforme MonProjetAnah, je me reporte au [guide dédié](#).



2.1 Je crée mon compte MaPrimeRénov' via FranceConnect+.

Je choisis de créer mon compte via FranceConnect+.

[FranceConnect+](#) permet un **niveau de sécurisation de compte élevé à deux facteurs** :

L'utilisateur doit **créer son identité numérique** :

- option 1 : en face à face (bureau de poste, facteur)
- option 2 : en ligne par reconnaissance faciale doublée d'un recommandé électronique

À chaque connexion, l'utilisateur s'authentifie avec un code qu'il doit saisir dans l'application mobile [FranceConnect+](#) (processus similaire à la validation d'opérations bancaires en ligne).



Hors plateforme maprimerenov.gov.fr - Parcours création de l'identité numérique

Il est possible de créer son identité numérique via l'un des tiers de confiance partenaires de FranceConnect+ :

- Identité Numérique La Poste sur www.lidentitenumérique.laposte.fr ou en bureau de poste
- Identité France Identité sur www.france-identite.gov.fr et la nouvelle carte d'identité (petit format)
- Autres partenaires à venir

2.2. Je crée mon compte MaPrimeRénov' avec identifiant / mot de passe.

Je choisis de créer mon compte avec un identifiant et un mot de passe.

Je devrai ensuite sécuriser mon compte à réception d'un code envoyé par courrier postal à mon adresse fiscale.

Je renseigne mon adresse email et je la confirme. Je choisis un mot de passe et je le confirme.

Je renseigne le code de sécurité qui s'affiche (ex : 596784).

Je clique sur « Envoyer » pour recevoir le lien d'activation de mon compte à l'adresse email que j'ai renseignée.

Attention : ce lien est valide 24h seulement.

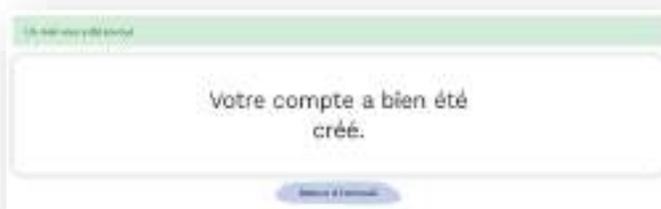
Si je n'ai pas reçu de lien, je clique sur le bouton « Je n'ai pas reçu de mail ». Je pense également à regarder dans mes spams.



Depuis l'email reçu, je clique sur le lien d'activation pour enregistrer mon compte.

Je me connecte ensuite sur le site maprimerenov.gouv.fr pour poursuivre mon dossier.

Voir la partie « Je me connecte » pour plus de détails.



2.3. Je sécurise mon compte MaPrimeRénov' par courrier postal.

Une fois connecté, je peux lire sur mon espace personnel « Sécurisation du compte en attente ».

Afin de lutter plus efficacement contre la fraude et l'usurpation d'identité, la sécurisation de compte est obligatoire.

Ce renforcement permet de s'assurer que le demandeur est bien à l'origine des démarches engagées, de la création du compte et de la saisie de ses informations fiscales et personnelles.



Je clique sur « Vérifier mon identité »

J'ai le choix entre :

- utiliser FranceConnect+

ou

- **vérifier mon identité avec un courrier postal, pour les usagers qui ne souhaitent pas utiliser FranceConnect+.**



Je vérifie que mon adresse fiscale affichée est à jour, correcte et complète.

Attention ! Cette adresse fiscale est fournie par le site des impôts. L'Anah ne peut donc pas la modifier.

Merci de vérifier également que les informations affichées correspondent à celles qui figurent sur votre boîte aux lettres.



Je confirme l'envoi d'un courrier simple à mon adresse fiscale.

Mon courrier est envoyé. Je le recevrai sous 5 à 7 jours ouvrés.



Une fois le courrier postal reçu, je me connecte à mon espace personnel.

Je clique sur « Saisir mon code de vérification ».



Je saisis le code de vérification. Je peux faire jusqu'à 5 tentatives.



Mon identité est vérifiée. Je me reconnecte pour finaliser la démarche.

Depuis mon espace personnel, j'ai accès au bouton pour poursuivre le dépôt de dossier.



DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Étape 2 bis : Je me connecte.

J'ai le choix entre :

- [Me connecter avec mes identifiants MaPrimeRénov'](#)
- [Me connecter avec France Connect +](#)
- [Réinitialiser mon mot de passe](#)

2b.1. Je me connecte avec mes identifiants MaPrimeRénov'.

Je complète le champ « Identifiant MaPrimeRénov' » en renseignant l'adresse email utilisée pour créer mon compte MaPrimeRénov'.

Je renseigne mon mot de passe*.

Je clique sur « Me connecter ».

Si mes informations (email/mot de passe) sont correctes, la page suivante m'indique qu'un code m'a été envoyé sur mon adresse email.

Je vérifie l'email reçu sur ma boîte électronique afin de récupérer le code indiqué.

Je confirme le code puis j'arrive sur mon espace personnel.

J'accède à mes dossiers.

***En cas d'oubli du mot de passe :** je peux réinitialiser mon mot de passe grâce à la procédure de réinitialisation de mot de passe. [La procédure se trouve ici.](#)

2b.2. Je me connecte avec mes identifiants FranceConnect+.

Je clique sur « S'identifier avec FranceConnect+ ».

Je choisis un fournisseur d'identité parmi ceux proposés.

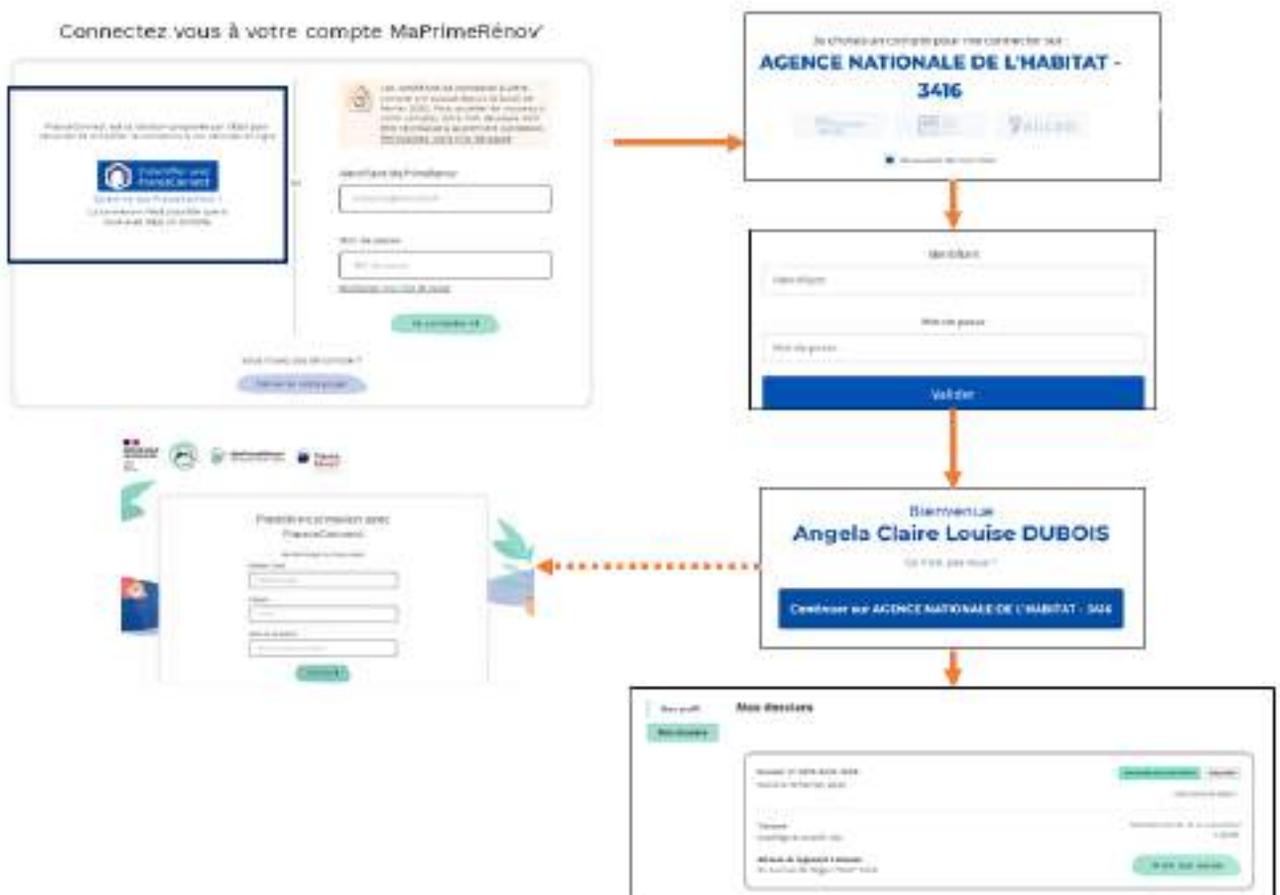
Je renseigne les identifiants que j'utilise chez le fournisseur d'identité choisi.

Mon identité est reconnue. Je clique sur « Continuez sur Agence Nationale de l'Habitat ».

J'accède à mes dossiers.

Lors de la 1^{re} connexion sur FranceConnect+ uniquement : je renseigne ma référence fiscale, mon nom et mon prénom.

Lors des connexions suivantes, mon compte sera automatiquement reconnu.



FranceConnect+ est un dispositif qui permet aux usagers de se connecter aux différents portails du service public grâce à une seule authentification unique.

Pour me connecter via FranceConnect+, je dois avoir créé un compte MaPrimeRénov' préalable.

En cas d'échec lors de la connexion via FranceConnect+, j'utilise mes identifiants MaPrimeRénov'.

3b.3. Je réinitialise mon mot de passe MaPrimeRénov'.

Depuis l'écran d'authentification, je clique sur « Réinitialiser mon mot de passe ».



Je renseigne mon adresse email ainsi que le code de sécurité.

Je clique sur « Envoyez-moi un lien ».



Je me rends sur ma messagerie électronique et je clique sur le lien de réinitialisation.



Je choisis mon nouveau mot de passe puis je le confirme.

Je clique sur « Envoyer ».



Je reçois un email de confirmation et je clique sur « Retour à l'accueil » pour me connecter avec mon nouveau mot de passe.



Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention.

**Parcours pour une rénovation
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique
obligatoire)**

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.
- S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur en [cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision en [cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne).

Je suis dans la situation d'un remplacement urgent d'un système de chauffage ou chauffe-eau en panne.

Vous êtes dans cette situation si et seulement si :

- Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui devra être téléversé ;
- Votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement de votre chauffage ou chauffe-eau en panne ;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux.

Je téléverse le justificatif de prise de contact avec mon ECFR*, obtenu après une prise de rendez-vous. (Si je n'ai pas ce document, je contacte l'ECFR le plus près de chez moi en consultant l'annuaire disponible sur le site France-rénov.gov.fr.)

Je clique sur « Continuer ».



Justificatif de prise de contact avec un ECFR ([Espace Conseil France Rénov'](#)) pour le remplacement urgent d'un chauffage en panne :

3.1. Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le **mandataire choisi** doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation. Il en fait la demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire (page 83)**.



Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment dans votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

(Optionnel) Je renseigne le numéro de DPE ou d'audit énergétique.

J'indique si j'ai réalisé un audit énergétique ou un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Je renseigne le numéro de mon audit ou de mon DPE.

Attention, le justificatif de votre audit énergétique ou de votre DPE vous sera demandé dans la suite du parcours.

Pour rappel, ce document ne me sera pas demandé si j'ai indiqué ne pas avoir d'étiquette énergétique.

Dans le cas d'un audit, il est possible qu'il n'y ait pas encore de numéro. Dans ce cas, j'indique le chiffre « 0 ».

Je clique sur « Continuer ».

A screenshot of a web form titled "Je renseigne le numéro de diagnostic de performance énergétique (DPE) ou d'audit énergétique de mon logement". The form asks the user to indicate the number of their last DPE or energy audit. It includes a "Type de document" section with radio buttons for "DPE" and "audit énergétique". Below this is a text input field for the "Numéro du DPE ou MDEI" and a lightbulb icon.

3.3. Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser, puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « Continuer » .

Attention : la prestation d'audit énergétique n'est pas subventionnable seule. Il faut impérativement coupler la prestation d'audit énergétique et le sous-type de travaux préalablement sélectionné.

Attention : l'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est associé à une simple dépose de cuve à fioul.

Attention : le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) n'est pas subventionnable seul. Il faut impérativement coupler le geste de travaux « ventilation » et un geste d'isolation thermique.

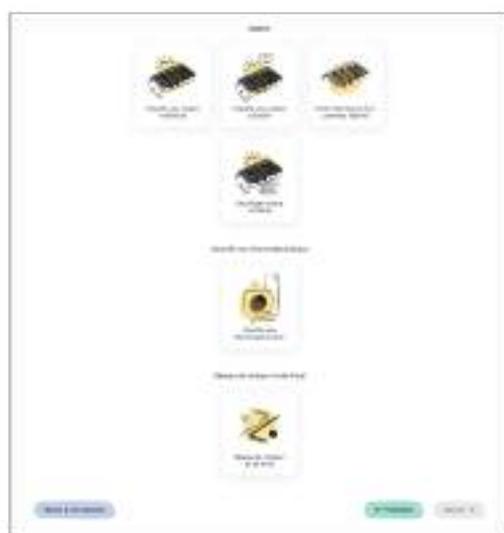


Pour tout dossier dans le Parcours pour une rénovation par geste, **la sélection d'un mode de chauffage limitant les gaz à effet de serre ou d'un geste d'isolation thermique est obligatoire**. Les autres types de travaux sont donc grisés sauf pour les cas dérogatoires « Outre-mer » et « Appartement ».

Notez également que **les travaux complémentaires ne sont pas disponibles** pour les cas dérogatoires suivants : **remplacement d'un chauffage au fioul et parcours d'urgence**.

Cela peut expliquer pourquoi certains travaux sont grisés et non-cliquables à cette étape.

3.4. Je renseigne le sous-type de travaux.



3.5. Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».



3.6. Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux. J'ai la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante, le cas échéant, en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».



L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

Attention : la prestation d'audit énergétique doit impérativement être combinée à un autre sous-type de travaux. L'audit énergétique ne sera pas subventionné s'il est combiné à une simple dépose de cuve à fioul.

De même, le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) doit impérativement être combiné à un geste de travaux d'isolation thermique.

Je suis invité à cette étape à modifier mon dossier pour le rendre éligible, si une combinaison de travaux/prestations non autorisée est présente sur ce dernier.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (Reconnu garant de l'environnement) par la plateforme lorsque je renseigne son numéro SIRET, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans [l'annuaire France Rénov'](#) dédié.

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractez, si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat est normalement reconnu automatiquement, dans le cas contraire, vous devez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

Installation RGE

Installation de la isolation-thermique

Numéro de SIRET: Date de début:

Aussi nécessaire pour sélectionner l'entreprise dans votre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur [www.annuaire.fr](#). Pour télécharger vos données contactez les services [certificat de qualification RGE](#).

Certificat de Qualification RGE
multirpdf ✖

+
Ajouter une pièce justificative

+
Ajouter un autre type de travaux

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

3.7. Je dépose mes pièces justificatives.

Je téléverse le devis fourni par mon entreprise.

Je téléverse également l'audit énergétique ou le DPE s'il m'est demandé.

Puis, selon le type de chauffage choisi, je téléverse la fiche système Label Pack A+ et l'étiquette ballon Label Pack A+.

Je clique sur « Continuer ».

Le DPE ou l'audit énergétique est une pièce justificative facultative.

Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement, il ne me sera pas demandé.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [Je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils Numéro de Siret
745678688
5 rue du Mirador 75012 PARIS

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

+

J'ajoute une pièce justificative

Fiche système Label Pack A+ 
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système Label Pack A+.

+

J'ajoute une pièce justificative

Etiquette ballon Label Pack A+ 
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système Label Pack A+.

+

J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Le financement de l'audit énergétique

L'auditeur énergétique doit être certifié **Reconnu Garant de l'Environnement**. Sauf dans le cas d'un architecte, pour lequel un certificat sera demandé.

Je sélectionne « Audit énergétique ».

Je clique sur « Audit énergétique » puis sur « Continuer ».

Je renseigne le numéro Siret et la date de la synthèse de l'audit énergétique.

Je téléverse le certificat RGE si l'auditeur énergétique n'est pas retrouvé dans la base de données.



Audit énergétique

Numéro de Siret:

Date de date:

Vous n'avez pas sélectionné l'entreprise dans votre base. Veuillez sélectionner l'entreprise qui sera votre choix pendant la certification RGE pour ce type de service. Vous pouvez consulter l'annuaire professionnel RGE ou contactez-nous. Pour connaître toutes les modalités de certification de qualification RGE.

3.8. J'indique le montant de mes travaux.

J'indique le montant TTC de mes travaux.

The screenshot shows a web form titled 'Montant de mes travaux' (Amount of my work) on the 'France Energie' website. The form is divided into two sections: 'Isolation des murs qui l'entourent' (Insulation of the walls that surround it) and 'Chaudières à gaz ou à bois' (Gas or wood boilers). Each section has a 'Montant TTC' (TTC amount) input field. At the bottom, there are 'Retour à l'étape précédente' (Return to previous step), 'Suivant' (Next), and 'Fin' (End) buttons.

3.9. Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

Je précise si je perçois des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

J'ajoute les pièces justificatives le cas échéant.

Je précise les autres aides que je perçois.

Si je prévois d'en percevoir, je préciser les autres aides que je vais percevoir.

The screenshot shows a web form titled 'Je déclare les aides supplémentaires que je perçois' (I declare the additional aids that I receive) on the 'France Energie' website. The form asks 'Recevez-vous des Certificats d'Économies d'Énergie pour votre projet ?' (Do you receive Energy Saving Certificates for your project?). It features a 'Oui' (Yes) button and a 'Non' (No) button. Below this, there is a list of aid types with checkboxes: 'Certificats d'économies d'énergie' (checked), 'Aides locales' (checked), 'Bouteilles à énergie' (checked), and 'Autres aides locales' (unchecked). At the bottom, there are 'Retour à l'étape précédente' (Return to previous step), 'Suivant' (Next), and 'Fin' (End) buttons.

The screenshot shows a detailed form for 'Autres aides locales' (Other local aids). It includes a 'Montant TTC' (TTC amount) input field, a 'Code postal' (Postal code) input field, and a 'Montant TTC' (TTC amount) input field. Below these, there are 'Retour à l'étape précédente' (Return to previous step), 'Suivant' (Next), and 'Fin' (End) buttons.

3.10. Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

Dernière étape, votre demande de subvention est bientôt terminée.
Merci de vérifier que les informations fournies sont correctes et complètes. Tout outil ou erreur engendrant, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.
En cas de doute, veuillez consulter notre [site de bonnes pratiques](#).

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 Statut de subvention
Adresse du logement à rénover
27 rue Jean Jaures 92390 Suresnes

Informations demandeur
Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléchargés.

Prénom et nom du demandeur Amandine Hémond	Téléphone 06 77 06 45 43
Adresse de résidence 27 rue des AuPuces, 92390 Le Plessis-Robinson	E-mail amandine.hemond@gmail.com
Revenu fiscal de foyer 37 000 €	Nombre total d'occupants 3

Vos projets de travaux et entreprises
Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçus...

Kellisol N° Siret
6345878545
27 avenue Romari Rolland, 92170 Suresnes Le Plessis

Fièces-jointes	
Dévis	✓
Attestation RGE	✓
Fiche de synthèse de l'audit énergétique	✓
Certification RGE	✓

Ventilation double flux RGE ?
Ventilation

Montants	
Montant TTC	90,00 €
Montant CEE	39,00 €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux	8 900,00 €
Montant des CEE	39,00 €
Aide Action logement	90,00 €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	0,00 €
Montant total des CEE	39,00 €
Montant total des aides	90,00 €

Evolution de votre étiquette énergétique

Étiquette énergétique du logement actuelle F	Étiquette énergétique du logement projeté E
-------------------------------------------------	------------------------------------------------

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux TTC	90,00 €
Montant total des travaux TTC	90,00 €
Accompagnement des Accompagnés à Rénov' (TIC)	90,00 €
Aide Action logement	90,00 €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	0,00 €
Credit/taux favorisés (régie, département, intercommunalité, etc...)	0,00 €
Autres aides (fonds d'aides d'entreprises, etc...)	0,00 €
Montant total des aides	90,00 €

[Retour à mon dossier](#) [A. Précédent](#) [Suivant >](#)

3.11 J'accède au montant de prime estimé.

J'accède au montant estimé de la prime MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».



3.12 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de prime.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de prime.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.



Attention : dans certaines situations, un travaux de chauffage est obligatoire.

L'audit énergétique ne peut pas être le seul travaux d'un dossier.

Si la liste des travaux est incorrecte, mon dossier est annulé car il n'est pas éligible et, le cas échéant, le mandataire renseigné dans mon dossier est révoqué.



Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement.

**Pour une rénovation énergétique
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique
obligatoire)**

4.1 Je vérifie que ma demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.



Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.

4.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je choisis :

- de désigner un mandataire administratif ou financier pour réaliser à ma place les démarches, dont la demande de paiement

ou

- de réaliser moi-même mes démarches.



4.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».



4.4 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux :

- la date d'achèvement des travaux,
- la date de la facture.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le **numéro Siret est automatiquement pré-rempli** à partir des informations fournies à l'engagement.

Si nécessaire, je peux le modifier à cette étape.



4.5 Je téléverse la facture et les pièces justificatives relatives au label PackA+.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Si j'ai choisi l'un des systèmes de chauffage suivants : chauffe-eau solaire individuel (CESI), partie thermique d'un panneau hybride (PVT), chauffage solaire combiné (CSC), je fournis deux autres pièces :

- la fiche système label Pack+
- l'étiquette ballon label Pack A+

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser mon bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou la case « non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer ».



4.6 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant TTC en euros.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.



4.7 Je renseigne les aides CEE pour mon projet ...

J'indique si je perçois des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les travaux pour lesquels je perçois des CEE.

Puis je renseigne le montant des CEE perçus par type de travaux.

Je téléverse le cadre de contribution CEE en cliquant sur « + ».



Attention, les **certificats d'économies d'énergie (CEE)** versés directement par les fournisseurs d'énergie **peuvent parfois figurer directement sur votre devis/facture et avoir différentes appellations.**

Pensez donc à **demander à l'entreprise** qui réalise les travaux si des CEE sont inclus.

... ainsi que les autres aides pour mon projet.

J'indique si je perçois d'autres aides pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

J'indique le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.



4.8 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments.

Je prends note que tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape
avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.
Tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Informations sur votre dossier

Dossier n° NFR-2023-1101626

Adresse du logement à rénover
9 Rue de la Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux données justificatifs téléversés.

Prénom et nom du demandeur	Téléphone
Adresse de résidence	E-mail
Niveau fiscal du foyer	Nombre total d'occupants

4.9 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la prime et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je prends connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov' et je m'engage à les respecter. Je confirme la véracité des informations que j'ai déclarées.

Je coche la case.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je fais une demande de aide

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov' et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

4.10 Je téléverse mon RIB.

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».



4.11 Je déclare une situation particulière.

Je peux déclarer que :

- je possède un RIB international
- le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- j'ai récemment changé de nom de famille.

Si je coche l'option « Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR) », je dois renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations, je sélectionne la case « Aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur « Suivant ».



Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention.

**Pour une rénovation
d'ampleur avec
accompagnement**

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- **Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.**
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- **S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.**
- **S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.**



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Mon justificatif de propriété

Vous devez déposer du justificatif de propriété (au nom et prénom du demandeur) du logement à rénover pour déposer votre demande de subvention.

Les justificatifs de propriété acceptés sont :

- * Taxe foncière
- * Acte de propriété (ou titre de propriété)
- * Attestation de propriété immobilière

Si vous êtes en cours d'acquisition de votre logement et que vous ne disposez pas encore des pièces listées ci-dessus, veuillez téléverser le compromis de vente signé par le vendeur et l'acquéreur. Vous devrez obligatoirement être propriétaire et en mesure de fournir une attestation de propriété au moment du dépôt de votre demande d'avance ou paiement.

Votre adresse
Rue de la paix 68000 Colmar

Justificatif de propriété



[Ajouter une pièce justificative](#)

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).

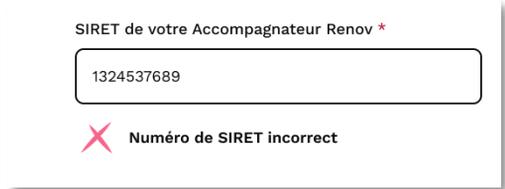


3b.1 Je renseigne les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'.

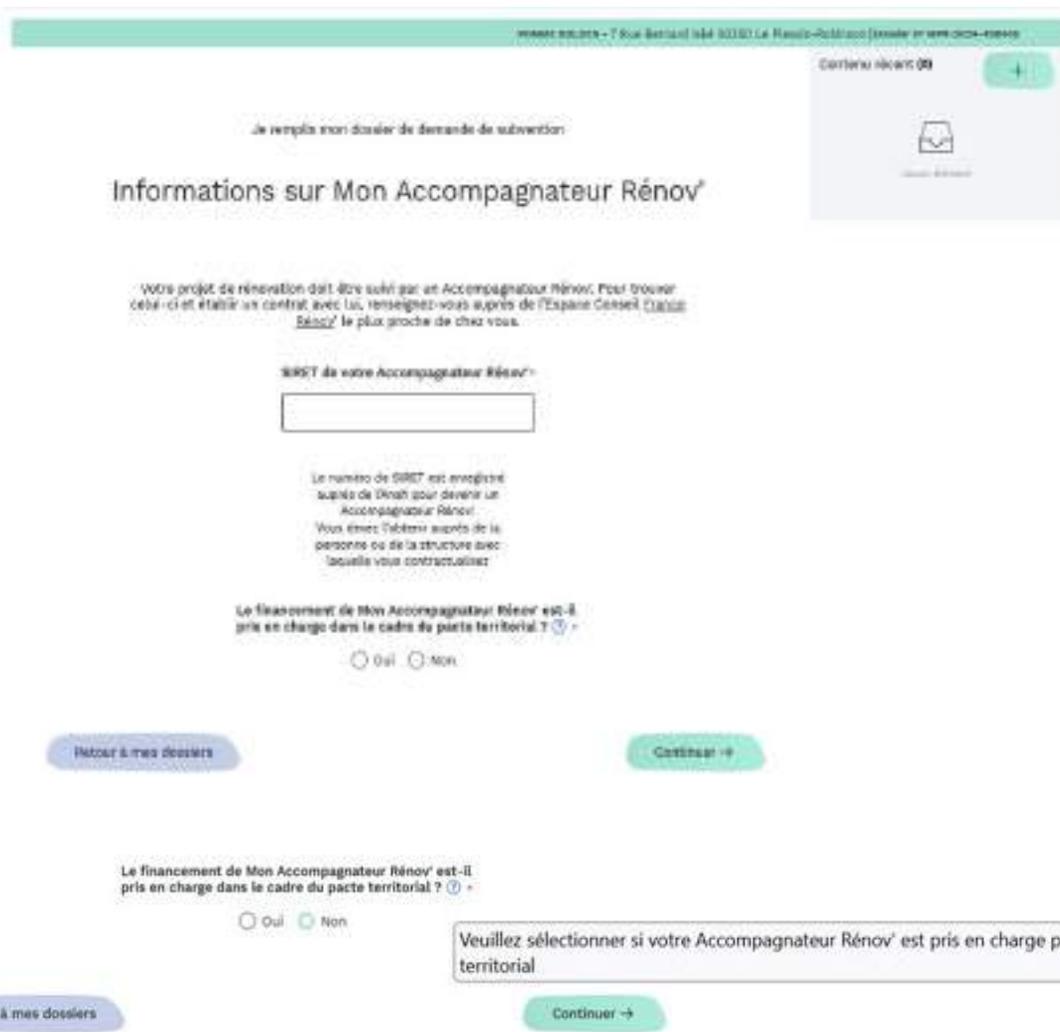
Je renseigne le SIRET de Mon Accompagnateur Rénov'. Je le demande à ce dernier au besoin.

Si le SIRET n'est pas reconnu et qu'un message d'erreur s'affiche, cela signifie que ce professionnel n'est pas référencé dans l'annuaire des Accompagnateurs Rénov' de l'ANAH.

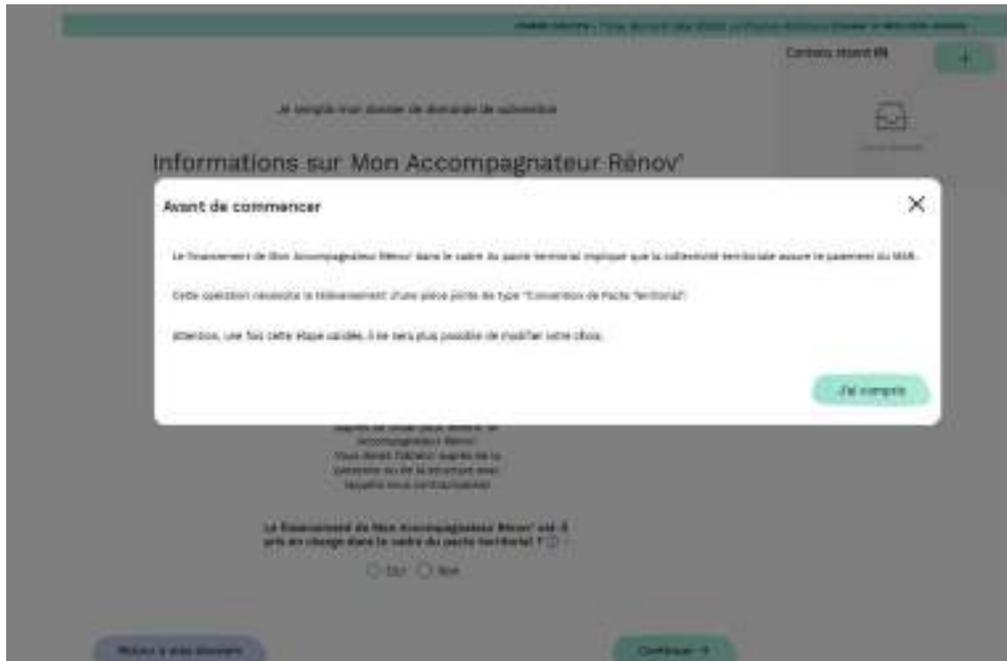
Si le professionnel vous confirme avoir reçu son agrément de l'ANAH, indiquez-lui de contacter directement l'ANAH pour cette difficulté liée à la base de données qui vous empêche de continuer.



Ensuite, je dois obligatoirement indiquer si le financement de Mon Accompagnateur Rénov' est pris en charge dans le cadre d'un pacte territorial, c'est-à-dire si la prestation est financée par une collectivité territoriale.



Si je coche « oui », un texte informatif apparaît m'indiquant de fournir une convention avec mon Mon Accompagnateur Rénov' et qu'une fois validé, ce choix ne sera pas modifiable.



Sur le parcours de dépôt, je peux **joindre la convention signée avec mon Mon Accompagnateur Rénov'** au même endroit que le contrat avec Mon Accompagnateur Rénov'.



Si la prestation est financée dans le cadre d'un pacte territorial, le montant TTC est automatiquement renseigné à 0 et non modifiable.

Un message m'informe que le coût est pris en charge par le pacte territorial.



Si la prestation de mon Mon Accompagnateur Rénov' est financée dans le cadre d'un pacte territorial, je ne peux plus voir la question " Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ? ".

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Indiquez ici d'autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ? Oui Non

Pour ce projet, la valorisation des CEE est assurée par l'Unaf qui détient l'exclusivité de leur enrégistrement, vous ne pouvez pas demander d'aide CEE auprès d'autres acteurs.
Pour recevoir la prime de l'Unaf, vous vous engagez à :

- Déclarer l'existence d'un contrat de prestation de services professionnel qui a été signé (Unaf).
- Déclarer cette aide financer la prestation MaPrimeRénov' lors de ma demande de prêt/taux fixe (Unaf).

Retour à mes données Précédent Suivant

Puis, je clique sur « Suivant ».

3b.2 Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le **mandataire choisi** doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire (page 83)**.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Je fais la démarche moi-même

Vous êtes seul(e) responsable de vos démarches et vous devez vous occuper de toutes les démarches nécessaires. Vous pouvez être accompagné(e) par un conseiller Unaf.

Je délègue la gestion qui fera la démarche à ma place

Vous choisissez un mandataire qui fera les démarches à votre place. Vous pouvez être accompagné(e) par un conseiller Unaf.

Continuer Suivant

Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

3b.3 J'indique qui a réalisé mon audit énergétique.

Je sélectionne la personne chargée de mes travaux qui a réalisé mon audit énergétique :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE de l'auditeur.

Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.4 Je reporte les informations inscrites sur audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique.

Afin de m'assurer que le projet permettra de réaliser un gain énergétique significatif et performant, j'indique les informations projetées après les travaux, à savoir :

- la lettre de mon étiquette énergétique
- la consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre

Je ne peux modifier que la consommation projetée. La consommation actuelle a été saisie lors de l'étape d'éligibilité.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.5 Je dépose mes pièces justificatives relatives au Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Toutes les pièces sont transmises par Mon Accompagnateur Rénov'.

Je les lui demande si besoin afin de les téléverser sur cette page.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les pièces justificatives suivantes qui sont toutes obligatoires pour le dépôt de votre demande.

Merci de contrôler que votre ou vos documents sont conformes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.

Vos document doivent ainsi obligatoirement :

- Etre au nom et prénom du demandeur de la prime et propriétaire du logement
- Mentionner les coordonnées du professionnel ayant réalisé les documents
- Ne pas contenir d'indications manuscrites
- Etre enregistré sous un fichier dont le nom de comporte aucun chiffre, accent ou caractères spéciaux

Numéro de Siret
745678688

Rénovation globale

Travaux de rénovation énergétique globale

Audit énergétique

Veillez téléverser l'audit énergétique fourni par le professionnel qui s'est chargé de l'audit de votre logement. Ce document comporte les scénarios de travaux pour améliorer l'étiquette énergétique du bien, les performances après travaux et l'estimation des coûts des travaux.



J'ajoute une pièce justificative

Attestation de conformité avant travaux

Veillez téléverser l'attestation de conformité avant travaux fournie par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document confirme que les travaux visés respectent les prescriptions de l'audit énergétique pour atteindre le gain énergétique indiqué.

Cliquez ici pour télécharger le document à compléter et signer par votre Accompagnateur Rénov' : [Attestation de conformité avant travaux](#)



J'ajoute une pièce justificative

Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'

Veillez téléverser le contrat d'accompagnement fourni par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document doit avoir été relu, validé et signé par vos soins.



J'ajoute une pièce justificative

Synthèse de la situation du logement

Veillez téléverser la Synthèse de la situation du logement fournie par votre Accompagnateur Rénov'.



J'ajoute une pièce justificative

3b.6 Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».

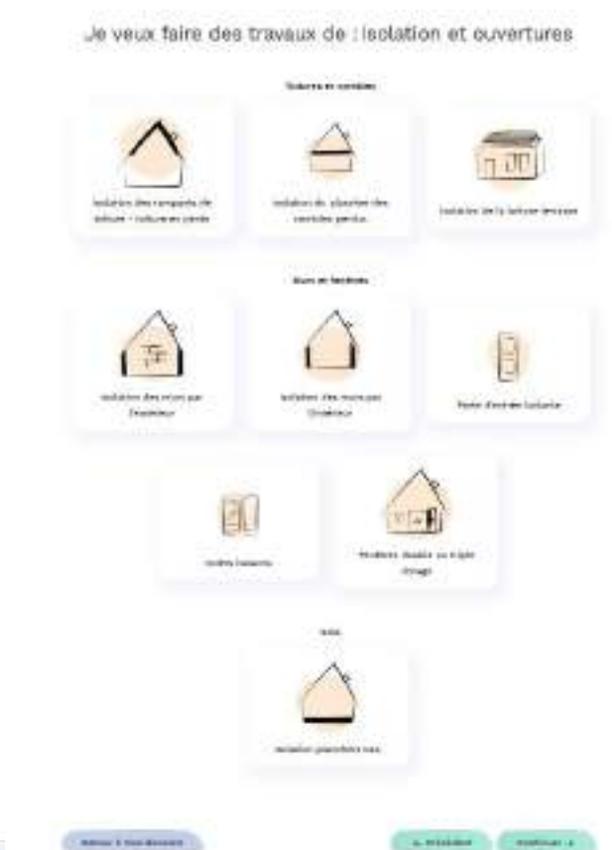
Les travaux à réaliser que vous sélectionnez à cette étape doivent correspondre aux travaux définis avec l'Accompagnateur Rénov'.



3b.7 Je renseigne le sous-type de travaux.

Je sélectionne le sous-type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».



3b.8 Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux, le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».

The screenshot shows a two-step process. The first step, titled "Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends", contains two empty input fields for technical criteria. The second step, titled "Caractéristiques techniques", is for "Isolation de la toiture-terrasse". It features two radio buttons for thermal resistance: "Moins de 4,5 m².K/W" (selected with a checkmark) and "Plus de 4,5 m².K/W". Below this is a text input field for "Surface en mètres carrés d'isolant" with the value "124".

3b.9 Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux.

Je peux déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».

The screenshot shows a form for contractor information. It includes a house icon, a "Siret" input field, and a "Date de devis" input field. There is a checkbox labeled "Déclarer un sous-traitant" which is currently unchecked. At the bottom, there are three buttons: "Ajouter un autre type de travaux" (with a plus icon), "← Précédent", and "Suivant →".

L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ».
L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux.
L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (Reconnu garant de l'environnement) par la plateforme lorsque je renseigne son numéro SIRET, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans [l'annuaire France Rénov'](#) dédié.

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La pose de brasseurs d'air plafonniers fixes ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez toujours, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractez, si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu garant de l'environnement) pour ces travaux, ce certificat sera automatiquement reçu si vous le choisissez, ou si elle est téléversée. Le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veillez toujours, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

Isolation

Isolation de la toiture-terrasse

Numéro de SIRET: 1111111111

Date du devis: 14/04/2020

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur [www.siret.fr](#) - Pour poursuivre, veuillez joindre le **certificat de qualification RGE**.

Certificat de qualification RGE

ajouter une pièce justificative

Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes devis

< Précédent

Continuer >

3b.10 Je dépose mes pièces justificatives.

Je dépose le devis fourni par mon entreprise.

Je clique sur « Continuer ».

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [Je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils 5 rue du Mirador 75012 PARIS	Numéro de Siret 745678688
-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------

isolation
isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.


+
Ajoute une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Suivant →](#)

3b.11 J'indique le montant de mes travaux.

Pour le Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, j'indique **les montants HT ET TTC** nécessaires au calcul du montant de la subvention.

Puis, je clique sur "Suivant".

3b.12 Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

J'indique les autres aides perçues pour mon projet en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE). **Les CEE sont pris en charge intégralement par l'ANAH.** Je dois donc télécharger la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) », la remplir et la téléverser après achèvement des travaux, lors de la demande de paiement.

Les autres aides pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov'.

Attention : l'Accompagnateur Rénov peut être financé soit par la subvention MaPrimeRénov', soit par une autre aide (ex. : caisses de retraite, collectivités territoriales, autres aides privées). Le cumul des aides n'est pas possible.

Les autres aides pour financer mon projet de travaux.

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois. Je complète le(s) montant(s) perçu(s).

Je coche les cases pour confirmer avoir téléchargé l'attestation d'exclusivité et avoir compris qu'elle devra être téléversée lors de la demande de paiement.

Une fois toutes les aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.13 Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

C'est en la dernière étape, vous avez dû avoir terminé votre dossier. Vérifiez avec attention les informations saisies (et non le jour de la saisie).

Vous allez pouvoir engager les aides européennes et des dispositifs d'accompagnement adaptés pour votre dossier.

Si vous avez des questions, contactez votre conseiller (02) 30 30 30 30.

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07522 Dossier en traitement

Adresse de logement à louer
17 rue des Anarchistes, 93000 La Plaine St-Denis

Informations demandeur

Donnez-vous un rendez-vous, téléphones liés au demandeur sont consultés et confirmés aux 07522, par l'unité d'accueil.

<p>Prénom et nom de naissance Alphonse MARIAGE</p> <p>Adresse de résidence 21 rue des Anarchistes, 93000 La Plaine St-Denis</p> <p>Numéro / Nom de Poste 93 000 F</p>	<p>Téléphone 01 71 30 45 45</p> <p>E-mail alphonse.mariage@gmail.com</p> <p>Nombre total d'occupants 3</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mon projet

Vous le savez, les aides de l'Union européenne et françaises ont permis de financer le projet de logement de votre logement social.

Mon Accompagnateur Rénov'

<p>IRISSET 9 149 05544</p> <p>Adresse de résidence 4 rue des Anarchistes, 93000 La Plaine St-Denis</p> <p>Téléphone 01 71 30 45 45</p>	<p>Responsable IRISSET, Paris-Seine</p> <p>E-mail contact@irisset.org</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

Fiches-journales	↓
Manuel de la rénovation énergétique	↓
Contrat d'accompagnement et de suivi de l'accompagnement	↓
Site d'accompagnement	↓

Mon audit énergétique

Certibat père et fils N° Dossier : 2015030100
27 avenue Jeanne d'Arc, 93700 Le Blanc-Mesnil

Projet de rénovation globale ✓ OK
Rénovation globale

<p>Étiquette énergétique de logement actuel F</p> <p>Crédits techniques</p> <p>Consommation d'énergie par conventionnelle au design par m² par an de l'état actuel de votre logement : 200 kWh/m²/an</p> <p>Consommation énergétique conventionnelle au design par m² par an de votre projet de travaux : 200 kWh/m²/an</p>	<p>Étiquette énergétique de logement projeté C</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Mes travaux et mes entreprises

Maison N° Dossier : 2015070100
27 avenue Jeanne d'Arc, 93700 Le Blanc-Mesnil

Fiches-journales
mes notes ↓

Installation double flux
VITODENS

Montants	
Montant HT	100,00 €
Montant TTC	120,00 €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	100,00 €
Montant total des travaux TTC	120,00 €
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TR	100,00 €
Aide Action logement	30,00 €
Aide Caisse de retraite (aides sociales ou complémentaires)	100,00 €
Coûts des matériaux (travaux, équipements, matériaux, etc...)	100,00 €
Autres aides (aides d'entreprises, etc...)	100,00 €
Montant total des aides	600,00 €

3b14 J'accède au montant de subvention estimé.

J'accède au montant estimé de la subvention MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide
4 220,50 €

Dont :
Financement des travaux 342,25 €
Financement Non accompagnateur 3 878,25 €
Rénov

Votre reste à charge
641,56 €

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

3b.15 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de subvention.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de subvention.

REPUBLICAIN
HERITAGE
MAIRIE
MaPrimeRénov'
France
Rénov'

Montants estimés - 01/10/2023 10:00:00 AM - 01/10/2023 10:00:00 AM

Votre demande de subvention a été déposée
avec succès !

Vous allez recevoir en mail des confirmations concernant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez émettre vos travaux dès réception du mail confirmant la validité de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne garantit pas que votre demande est acceptable. Nous vous remercions qu'il est possible que votre dossier soit rejeté et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

Pour plus de détails, il est possible d'être contacté par votre mandataire qui pourra vous accompagner tout au long de la procédure de la prime à l'énergie pour obtenir votre prime.

Retour à mon espace personnel

Votre demande de subvention
ne vous donne droit à aucune aide.

Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bilan de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en avez un.

Retour à mon espace personnel

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.

Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement.

**Pour une rénovation d'ampleur avec
accompagnement**

4b.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.



4b.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Suivant ».

Je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire (page 83)**.



4b.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».



4b.4 Je renseigne les informations sur mon audit énergétique.

Je sélectionne l'auditeur énergétique en charge de mes travaux :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur



Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE (*Reconnu Garant de l'Environnement*). Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur énergétique directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

4b.5 Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique. Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je ne peux pas modifier la lettre de mon étiquette énergétique renseignée lors de mon dépôt de dossier de demande de subvention.

Je renseigne la consommation en KWh/M²/an et l'émission de gaz à effet de serre. Ces informations sont indiquées dans l'audit réalisé avant les travaux.

Je renseigne ensuite les informations de mon nouvel audit énergétique réalisé après les travaux :

- la lettre de mon étiquette énergétique pour visualiser le saut de classe réalisé
- la nouvelle consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre après les travaux.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.



4b.6 Je dépose mes pièces justificatives relatives à Mon Accompagnateur Rénov', à l'audit ainsi qu'aux CEE.

Je téléverse les différentes pièces demandées :

- Rapport d'audit énergétique
 - Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' (facture)
 - Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
 - Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH
- Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

The image shows three sequential screenshots of a web interface. The first screenshot is titled 'Je dépose mes pièces justificatives' and shows a 'Rapport d'audit énergétique' with a green plus icon and a 'Continuer' button. The second screenshot is titled 'Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique de fin de travaux' and shows a 'Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'' with a green plus icon and a 'Continuer' button. The third screenshot is titled 'Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH' and shows a green plus icon and a 'Continuer' button. At the bottom of the third screenshot, there are buttons for 'Retour à l'étape précédente', 'Continuer', and 'Fin'.

4b.7 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le **numéro SIRET est automatiquement pré-rempli** à partir des informations fournies à l'engagement.

Si besoin, je peux le modifier.

The image shows a screenshot of a web interface titled 'Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage'. It features two sections for entering contractor information. Each section includes a 'Nom de l'entreprise' field, a 'Numéro de SIRET' field with a dropdown arrow, and a 'Date de fin des travaux' field. Below each section is a 'Ajouter un autre type de travaux' button. At the bottom of the page, there are buttons for 'Retour à l'étape précédente', 'Continuer', and 'Fin'.

4b.8 Je téléverse la facture.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

ENERGIE THERMIQUE
N° 9 828 000 000 000 000 000
France

Chauffage et eau chaude
Chaudière à gaz

N° 5 ven
12/03/2020

Facture de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les facture(s) de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.

Ajoutez une pièce justificative

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « Oui » ou la case « Non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Veuillez déposer les devis, validés et attestations de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournies par les entreprises que vous avez engagées.
Il n'est recommandé que d'ajouter des justificatifs pour appuyer votre devis, nous vous recommandons de ne pas en ajouter d'autres sans chiffres, amounts ou caractères précisés.

ENERGIE THERMIQUE
N° 9 828 000 000 000 000 000
France

Chauffage et eau chaude
Chaudière à gaz

N° 5 ven
12/03/2020

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels.

Facture
202001.pdf

Ajoutez une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?

Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail d'écrou.

Ajoutez une pièce justificative

4b.9 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne, pour chaque type de travaux, ainsi que pour l'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov', le **montant HT et TTC en euros**.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

The screenshot shows a form titled "Je remplis mon dossier de Demande de paiement" with the sub-heading "Montant de mes travaux". It is divided into two sections. The first section, "Chaudière à bûches", has two input fields: "Montant HT" and "Montant TTC". Below this, a summary bar shows "total des travaux en €" as 100 € and "TTC" as 120 €. The second section, "Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov'", has an "Estimer €" field and a "Montant TTC" field. A final summary bar at the bottom shows "Total en €" as 0,00 € and "TTC" as 0,00 €.

4b.10 Je renseigne les autres aides perçues sur mon dossier (hors CEE).

J'indique les autres aides perçues pour mon projet, **en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE)**.

Je renseigne les autres aides perçues pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' (ex : aide d'une collectivité locale).

Si je perçois d'autres aides pour le financement de mon projet de travaux, je clique sur la case « Oui ».

Puis, je sélectionne les aides que je perçois. J'indique les montants perçus.

The screenshot shows a list of aid categories with checkboxes and input fields for amounts. The categories are: "Action Logement" (checked), "Cotiser de retraite (régime général ou complémentaire)", "Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)", and "Autres aides privées (fondations, associations, etc.)". Each category has a corresponding input field for the amount.

The screenshot shows a form titled "Je déclare les aides supplémentaires que je perçois" with the sub-heading "Vous devez indiquer les autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE)". It contains two questions with radio button options: "Vos travaux sont financés par votre accompagnateur Rénov' ainsi financés par d'autres aides ?" (Yes/No) and "Recevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?" (Yes/No). Below these are two checkboxes: "Indiquer les autres aides perçues pour financer votre projet de travaux" and "Déclarer votre situation fiscale avec les revenus liés à votre demande de paiement (salaires, pensions, etc.)". At the bottom are buttons for "Retour à l'étape précédente", "Financer", and "Continuer".

Une fois toutes les aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

4b.11 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments que j'ai renseignés.

Je prends note que **tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.**

The collage consists of six screenshots from the MaPrimeRénov' application interface:

- Top Left:** "Dernière étape avant de finaliser votre demande" (Final step before finalizing your request). It includes a warning about incomplete information and a section for "Informations sur votre dossier" (Information about your file) with a "Demander un RPP" (Request a RPP) button.
- Top Middle:** "Mes engagements Rénov'" (My Rénov' commitments). It shows a list of commitments with details like "Type de travaux" (Type of work) and "Montant de la subvention" (Grant amount).
- Top Right:** "Mes travaux et mes adresses" (My work and my addresses). It displays "Niveau de travaux" (Level of work) and "Adresse à rénover" (Address to be renovated).
- Middle Left:** "Informations demandeur" (Applicant information). It lists personal details such as "Nom et prénom de demandeur" (Applicant's name and first name) and "Adresse" (Address).
- Middle Right:** "Montant de mes prestations et aides" (Amount of my services and aids). It provides a breakdown of costs and grants, including "Montant des travaux TTC" (Total work cost including VAT) and "Montant des aides" (Grant amount).
- Bottom Left:** "Mon projet" (My project). It provides a brief overview of the project details.

4b.12 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la subvention et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

The screenshot shows the "Montant estimé de l'aide" (Estimated grant amount) screen. It displays the following information:

- Je remplis mon dossier de demande de paiement** (I fill out my payment request file)
- Montant estimé de l'aide** (Estimated grant amount)
- Montant total de l'aide** (Total grant amount): **2 430€**
- CoC:** (CoC:)
- Financement des travaux** (Work financing): 2 430€
- Financement des engagements** (Commitment financing): 0€
- Montant total des travaux** (Total work amount): 5 370€
- Montant de votre reste à charge** (Amount of your contribution): **5 370€**
- A note: "Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit être complet. Nous vous invitons à vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité." (These amounts are estimates. Your file must be complete. We invite you to check your information, your documents and your eligibility.)
- A section for "Précisions éventuelles concernant le financement" (Additional information regarding financing) with a text input field.

4b.13 Je téléverse mon RIB.

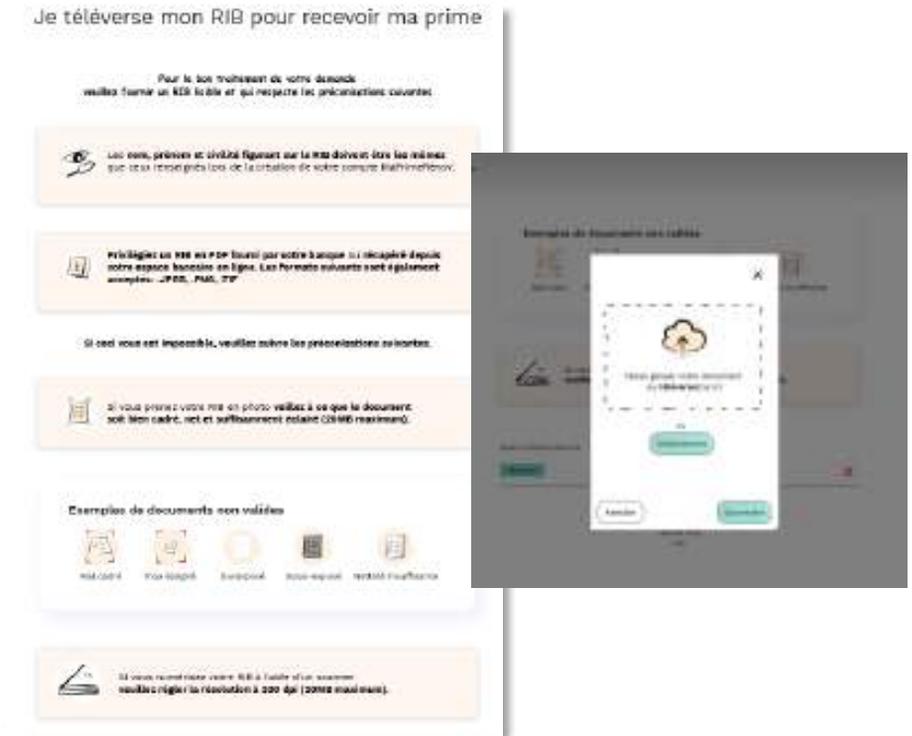
J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des explications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».



4b.14 Je déclare une situation particulière.

Je peux déclarer que :

- je possède un RIB international
- le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- j'ai récemment changé de nom de famille.

Si je coche l'option « Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR) », je dois renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations, je sélectionne la case « Aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur « Suivant ».



**1. Je désigne /
révoque un
mandataire.**

5.1. Je désigne un mandataire.

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire administratif et/ou financier.

Je clique sur la case « Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Je choisis à quel type de mandataire je souhaite faire appel en cliquant sur l'une des quatre cases proposées.

Vous pouvez choisir l'un des 4 types de mandataires suivants :

- **Mandataire administratif** : vous choisissez un mandataire pour vous accompagner **dans vos démarches en ligne** (faire une demande de subvention et/ou une demande de paiement). Le mandataire pourra **accéder au dossier** et réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier.

- **Mandataire financier** : vous désignez un mandataire à qui sera versé directement la subvention obtenue. Le mandataire **n'aura pas accès** à votre dossier **et ne pourra réaliser aucune démarche** en lien avec votre dossier.

- **Mandataire mixte** : vous choisissez un seul mandataire pour la réalisation des démarches en ligne ET la perception des fonds. Le mandataire pourra **accéder au dossier, réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier et percevoir la subvention**.

- **2 mandataires différents** : vous choisissez de faire appel à un mandataire administratif ET à un mandataire financier distincts.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de mobilité, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de votre dossier à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut se offrir être désigné. Pour cela il faut que celui-ci ait son numéro de compte ANAH. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

Retour à mes dossiers
Continuer >

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandataires.

Un professionnel, une personne proche peut être désigné et il est possible d'en désigner plusieurs personnes pour le même dossier.

Vous pouvez à tout moment changer ou compléter la liste de vos mandataires.



Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de votre dossier à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut se offrir être désigné. Pour cela il faut que celui-ci ait son numéro de compte ANAH. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.



Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de votre dossier à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut se offrir être désigné. Pour cela il faut que celui-ci ait son numéro de compte ANAH. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.



Mandataire administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de votre dossier à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut se offrir être désigné. Pour cela il faut que celui-ci ait son numéro de compte ANAH. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.



2 mandataires : un financier et un administratif

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de votre dossier à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut se offrir être désigné. Pour cela il faut que celui-ci ait son numéro de compte ANAH. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

Retour à mes dossiers
Suivant >

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

5.1. Je désigne un mandataire.

Pour nommer un mandataire, je complète le **formulaire Cerfa** et je le joins à ma demande.

Le document doit être **signé par mon mandataire et par moi-même**.

Il s'agit du **Cerfa 16089*02** disponible [en cliquant ici](#).

Pour désigner mon mandataire, je téléverse le formulaire de demande de mandat signé par mon mandataire et par moi-même en cliquant sur « Téléverser » ou « + ».

Je renseigne l'identifiant que mon mandataire m'a communiqué en amont.

Je clique sur « Continuer ».

J'attends que mon mandataire accepte la désignation.

Si je le souhaite, je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

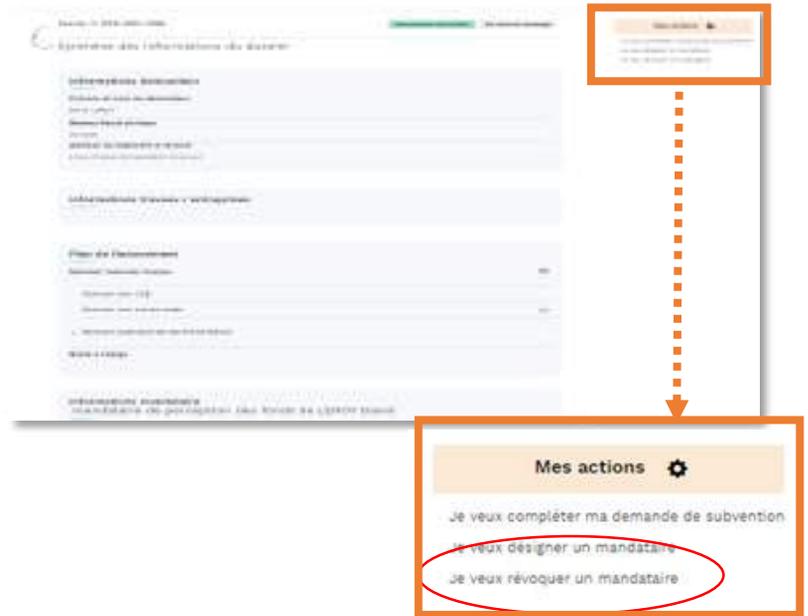
5.2. Je révoque un mandataire.

Après avoir accédé à mon dossier, je peux choisir de révoquer mon ou mes mandataire(s) en cliquant sur « Je veux révoquer un mandataire ».

La révocation concerne alors l'ensemble des mandataires désignés sur mon dossier.

S'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention et la réception de ma notification d'engagement.

Je pourrais alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.



Je clique sur la case du mandataire que je souhaite révoquer.

Je clique sur « Soumettre » pour passer à l'étape suivante.



Je vois que mon souhait de révocation a bien été pris en compte.

Je clique sur « Soumettre » et je continue de compléter ma demande ou je désigne un nouveau mandataire sur mon espace personnel.



2. Je dépose une demande d'avance. (Parcours pour une rénovation par geste uniquement)

Conditions d'éligibilité :

- Je suis propriétaire occupant et mon niveau de ressources correspond à celui des ménages très modestes ou « bleus » (Cf. Plafonds de ressources indiqués à la page 7 du présent Guide).
- Mon devis mentionne une demande d'acompte à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux ou de la prestation.
- Je ne peux pas faire de demande d'avance si le dossier comporte un mandataire.

Conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé par moi-même et par l'entreprise de travaux.
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 50% du montant estimatif de MaPrimeRénov'.
- Je dois adresser ma demande d'avance avant le début des travaux ou de la prestation et dans les 6 mois suivant la date de la notification d'octroi de la prime.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, je devrai rembourser l'avance perçue.

6. Je dépose une demande d'avance.

Sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande d'avance.

J'initie ma demande de paiement d'une avance en cliquant sur « Déposer ma demande » sous la partie « Je veux faire une demande d'avance ».

Attention : si la date limite de dépôt de ma demande d'avance est dépassé (au-delà du délai de 6 mois suivant l'octroi de ma subvention), alors la case « Déposer ma demande » est grisée et le dépôt d'une demande d'avance est impossible.

Attention : si j'ai débuté le dépôt de ma demande d'avance dans les 6 mois suivant l'octroi de ma subvention mais que je souhaite la terminer au-delà des 6 mois, un message « Demande d'avance impossible » s'affiche.

Je prends connaissance des critères d'éligibilité à une demande d'avance.

Si je suis éligible et que le dossier remplit les critères, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

6. Je dépose une demande d'avance.

Rappel des conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé par moi-même et par l'entreprise de travaux.
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 50% du montant estimatif de ma subvention MaPrimeRénov'.

Par défaut, le devis soumis lors de ma demande de subvention apparaît.

Toutefois, je peux téléverser une nouvelle version du devis en cliquant sur « Ajouter une nouvelle version ».

Si mon devis n'a pas évolué depuis ma demande de subvention, je clique directement sur « Continuer ».

Si le devis initial ne remplit pas les conditions prévues, il faut impérativement téléverser une nouvelle version conforme du devis.

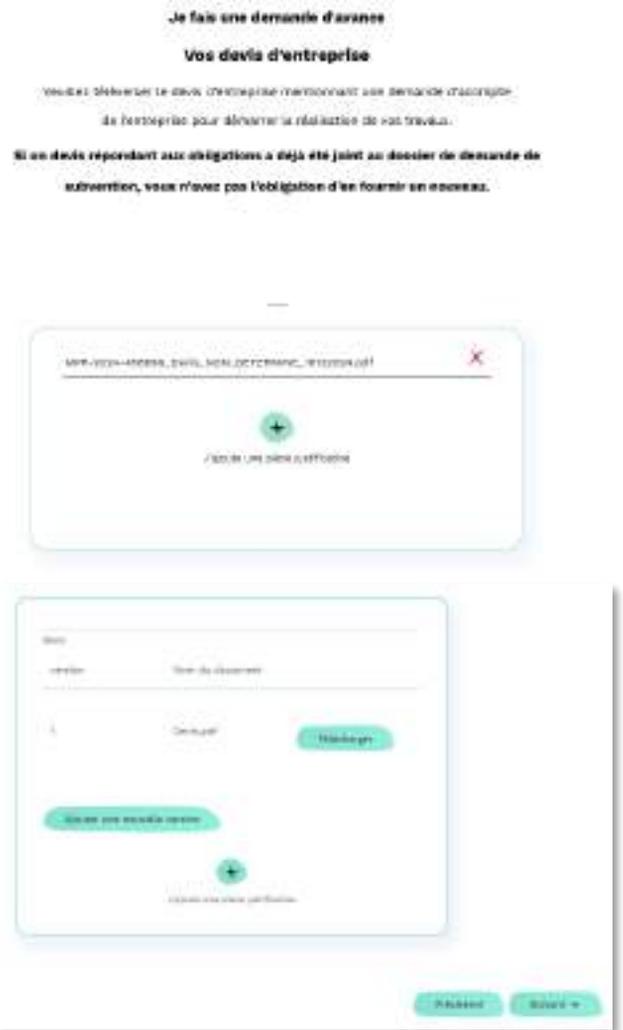
J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des explications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».



6. Je dépose une demande d'avance.

Après avoir lu les conditions que je m'engage à respecter, je coche la case en bas de page.

Je clique sur « Déposer ma demande d'avance » pour passer à l'étape suivante.

Engagements à respecter

Je sollicite le versement d'une avance égale au maximum à 50 % de MaPrimeRénov'.

Pour cela :

Je reconnais remplir les conditions suivantes :

- les travaux n'ont pas démarré à la date à laquelle je sollicite cette avance ;
- la demande de MaPrimeRénov' a fait l'objet d'une décision favorable de la part de l'Anah qui m'a été notifiée il y a six mois ou moins ;
- je suis en mesure, à l'appui de ma demande, de fournir un devis d'une entreprise répondant aux exigences de la réglementation de MaPrimeRénov' participant à la réalisation des travaux subventionnés, daté et signé par l'entreprise et par moi-même ;
- le devis de l'entreprise, conforme aux exigences de la réglementation, mentionne une demande d'acceptation à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux.

Si je bénéficie du versement de l'avance, je m'engage à :

- achever les travaux, objet de MaPrimeRénov' dans un délai maximal de 12 mois qui suivent la date de réception m'informant du versement de l'avance par l'Anah (lettre de ratification de la décision d'accord de l'Avance) ;
- de façon générale, respecter toutes les autres conditions liées au bénéfice de MaPrimeRénov' et à la réalisation des travaux par une entreprise, le cas échéant titulaire d'un signe « Reconnu Garant de l'Environnement » ;
- répondre aux demandes de renseignements et de contrôle de l'Agence Ehes au bénéfice de cette avance.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- le versement d'une avance est une faculté proposée par l'Anah : elle peut être refusée sans motifs par l'Anah, cette décision ne peut faire l'objet de recours ;
- si je ne respecte pas les présents engagements, l'avance sur subvention de l'Anah devra être restituée, et cela, indépendamment ou non du bénéfice de MaPrimeRénov'.

En cochant cette case, je m'engage avoir pris connaissance des conditions citées et à les respecter.

[Retour à mes données](#) [Suivre ma demande de paiement](#) [← Précédent](#)
[Déposer ma demande d'avance](#)

Un message de confirmation apparaît à l'écran.

Il m'indique que ma demande d'avance a bien été déposée.

Je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

Votre demande d'avance a été déposée

avec succès !



Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

**3. Je souhaite
annuler mon dossier.**

1.1. Je vérifie que je peux annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité d'annuler mon dossier.

Si un ou des mandataires sont présents sur mon dossier, je dois les révoquer avant de pouvoir procéder à l'annulation de mon dossier.

Si je suis dans cette situation, je me réfère à la **page 86**.

S'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention ou d'avance est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention ou d'avance et la réception de ma notification de décision. Je pourrai alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.

Je clique sur « Je veux annuler mon dossier ».

Si je réponds « Oui » à la question « Avez-vous déjà démarré vos travaux ? » ou si j'ai déjà déposé ma demande de paiement de subvention, alors je ne peux pas accéder au bouton « Je veux annuler mon dossier ».

Si je suis dans l'une de ces deux situations, je me réfère au **paragraphe suivant**.



1.2. Si je ne peux pas annuler mon dossier, je remplis le formulaire d'annulation.

Je sélectionne un « Motif de ma demande » d'annulation dans le menu déroulant.

Je peux compléter ma demande en renseignant la partie « Précisions concernant ma demande ».

Je certifie n'avoir pas démarré mes travaux et je confirme la demande d'annulation de mon dossier en cochant la case.

Je clique sur « Annuler mon dossier ».



1.3. Je vois que ma demande d'annulation est prise en compte.

Je vois que ma demande d'annulation est enregistrée ainsi que les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Retour à mes dossiers » pour revenir sur mon espace et accéder à mes dossiers.

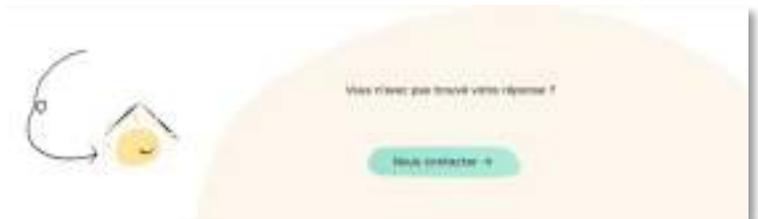


1.4. Je ne peux pas annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je clique sur le bouton « Besoin d'aide ? » sur le site maprimerenov.gouv.fr.



Je clique sur le bouton « Nous contacter ».



Je remplis le formulaire de contact et je clique sur « Envoyer ».

The image shows a contact form titled 'Contactez nous !'. On the left, there is a blue circular graphic containing text about the agency's mission. The form fields on the right include: 'Nom' (with a dropdown menu), 'Mail professionnel ou non', 'Mail adresse email', 'Mail n° de dossier (sachant)', and a large text area for 'Message / vos observations'. A green 'Envoyer >' button is at the bottom right.

Si j'ai répondu « Oui » à la question « Avez-vous déjà commencé vos travaux ? », un message s'affiche.

Je peux cliquer directement sur « Formulaire de contact ».



**4. Je souhaite
bénéficier d'un
délai
supplémentaire
pour réaliser mes
travaux.**

1.1. Je vérifie que je peux demander à bénéficier de plus de temps.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité de demander plus de temps pour réaliser mes travaux.

Cette démarche ne sera accessible que pendant 6 mois avant la fin du délai qui vous a été accordé.

Je clique sur « J'ai besoin de plus de temps ».



1.2. Je remplis le formulaire de prorogation.

Je sélectionne mon « Motif de prorogation ».

Je renseigne la partie « Précisions sur votre demande ».

Je téléverse mon ou mes justificatif(s).

Je clique sur « Soumettre ».



1.3. Je vérifie que ma demande de prorogation a bien été déposée.

Je constate que ma demande de prorogation a été déposée avec succès et je consulte les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Aller sur mon espace perso » pour revenir à la synthèse de mes dossiers.



Je peux suivre l'avancée de mon dossier de prorogation sur mon espace personnel.





MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

